



PHOENIXMARKETSPOLITIQUE

Termes & Conditions



Termes & Conditions

Version 1.6

Dernière mise à jour – 28 septembre 2020 : sections 22.2, 22.3, 22.4

Contents

Introduction et divulgation générale	3
Déclaration.....	4
1. Définitions et interprétation	4
2. Champ d'application du contrat et fourniture de services.....	10
3. Conformité avec les lois et réglementations applicables	10
4. Contrats différentiels et leur classification de risque	11
5. Capacité et catégorisation client	12
6. Pertinence et convenance.....	13
Évaluation de non-pertinence.....	13
Évaluation de convenance – Clients professionnels.....	14
Évaluation de convenance – Clients individuels.....	14
7. Blanchiment d'argent, sanctions et prévention des crimes financiers	15
8. Utilisation non-autorisée de votre compte	16
9. Vos personnes autorisées	17
10. Placement et exécution des ordres.....	17
Transmission des Instructions	17
11. Devise.....	20
12. Limites d'acceptation des ordres	20
13. Protection de solde négatif	21
14. Opérations de société.....	21
15. Confirmations de trade et erreurs	22
16. Comptes islamiques.....	23
17. Produits singuliers et crypto-monnaies.....	24
18. Termes de trading électronique	25
19. Comptes et dépôts clients	27
20. Argent du client.....	29
21. Retraits	31
22. Frais, frais de trading et commissions, comptes dormants/inactifs.....	31
23. Représentations et garanties	32
24. Exclusions, limites et indemnité.....	34
25. Conflits d'intérêts	36



Termes & Conditions

26.	Recherche	36
27.	Abus du marché.....	37
28.	Données personnelles	38
29.	Communications.....	39
30.	Enregistrement des appels téléphoniques et tenue des registres	41
31.	Communications directes	41
32.	Réclamations	42
33.	Votre position fiscale.....	42
34.	Loi et juridiction applicables	43
35.	Divers	43
36.	Cadre et services.....	44
37.	Traitement des orders	44
38.	Définitions des types d'ordres	46
39.	Exécution d'ordre	46
40.	Facteurs de meilleure exécution	47
41.	Critères de meilleure exécution	50
42.	Lieu d'exécution.....	50
43.	Annulation des échanges et clôture des positions.....	51
44.	Surveillance et révision	53
45.	Consentement du client	53



Termes & Conditions

Introduction et divulgation générale

La version en langue Française de ces Termes et Conditions (aussi dénommées le Contrat) est conclue entre :

W.G.M Services Ltd. (ci-après dénommé « W.G.M », le « Société » ou la « Firme ») est une entreprise privée limitée par actions et enregistrée (Certificat d'enregistrement No. HE 256991) dans la République de Chypre. Notre siège se situe au 11, Vyzantiou, quatrième étage, Strovolos 2064, Nicosie, Chypre, et nous sommes autorisés et régis par la Commission des sécurités et des échanges de Chypre CYSEC No. 203/13. Ceci peut être vérifié sur le registre du CySEC en consultant le site internet du CySEC http://www.cysec.gov.cy/licence_members_1_en.aspx ou en contactant la Commission des sécurités et des échanges de Chypre à 27 Diagorou Rué CY-1097 Nicosie, Téléphone : +357 22506600, Fax: +357 22506700: et

Vous (le "Client"), qui avez complété avec succès l'application et l'inscription d'ouverture d'un compte de trading avec nous sur le site internet <http://www.phoenixmarkets.fr>. Ce contrat constitue l'accord légal principal entre vous et nous pour les Services que nous vous fournissons, comme décrit ici.

Cet accord fait partie de nos documents juridiques qui comprennent les documents suivants :

- 1) Politique d'exécution d'ordres
- 2) Déclaration de divulgation des risques
- 3) Politique sur les conflits d'intérêts
- 4) Politique d'effet de levier
- 5) Classification des clients
- 6) Fonds d'indemnisation des investisseurs
- 7) Politique de plaintes

Les documents ci-dessus ne vous sont fournis qu'à titre d'information. Cet accord comprend l'accord juridique principal entre vous et nous pour les services que nous vous fournissons comme décrit ici.

Nous n'offrons pas de conseils en investissement, gestion de portfolio, conseils légaux, fiscaux ou autres types de conseils à aucun client. Lorsque nous émettons des analyses techniques ou de marché, celles-ci ne sont pas dirigées et n'ont pas trait aux objectifs de l'investissement ou aux circonstances spécifiques comme toute forme de conseil ou recommandation en termes d'investissement.

Nous offrons nos services à travers des Plateformes Électroniques d'Échanges. Nous avons un devoir de meilleure exécution dans notre Politique d'Exécution d'Ordres. Vous échangez avec nous comme votre contrepartie. Nous agissons en tant que principal de vos transactions, et non en tant qu'agent pour votre nom ou autre capacité, comme expliqué plus loin dans notre politique d'Exécution d'Ordres. Nous divulguons les conflits qui pourraient survenir, ainsi que la manière dont nous gérons ces conflits ainsi que la meilleure exécution dans notre Politique en matière de conflits d'intérêts.

Lors de la promotion et du marketing de nos services, nous pouvons impliquer des affiliés ou des courtiers d'introduction. Les activités de ces affiliés et courtiers d'introduction sont uniquement destinées à vous présenter à nous en tant que client potentiel. Ils ne sont pas autorisés à vous offrir de conseils en investissements, conseils légaux, incitations, recommandations ou gestion de portfolio sous aucune forme, ni à manipuler nos fonds.

WGM dispose d'une licence passeport pour offrir ses services financiers dans l'UE et dans toutes les juridictions qui se conforment aux et acceptent les critères très stricts de MiFID II en matière de protection du client. WGM Services ne fait pas la promotion ou ne commercialise pas ses services auprès de toute autre juridiction qui requiert des licences supplémentaires dans leur juridiction spécifique.



Termes & Conditions

Par conséquent, tout client résidant dans l'une de ces juridictions devra être considéré comme s'étant enregistré pour recevoir nos services de sa propre initiative et qu'il / elle a considéré le risque associé à s'engager avec une société d'investissement sous licence non locale et a reconnu que son engagement avec la société est légale et contraignante. WGM Services reste engagé à ne pas discriminer, limiter, exclure ou empêcher toute personne d'ouvrir un compte et de recevoir nos services de haute qualité, sous réserve de nos politiques de blanchiment d'argent et de conformité. WGM Services s'engage à fournir des services d'investissements et des services auxiliaires à tous les clients conformément aux principes et directives de MiFID II, qui exigent d'une société d'investissement à agir avec honnêteté, équité et professionnalisme conformément aux meilleurs intérêts de ses clients.

Nous nous réservons le droit de, à tout moment et à notre entière discrétion, restreindre la juridiction et considérer que ces pays sont bannis en matière d'engagement avec des clients actuels ou potentiels.

Déclaration

Ce contrat est conclu entre vous et nous électroniquement.

Nous avons mis à votre disposition notre déclaration de Risque sur <http://www.phoenixmarkets.fr>. En entrant dans ce contrat, vous reconnaissez et acceptez que vous avez lu et compris les risques liés aux Contrats Différentiels. Vous ne pouvez jamais perdre plus que les fonds déposés dans votre compte de trading chez nous, vous courez le risque de potentiellement perdre tous ces fonds ainsi que les profits accumulés suite au trading effectué avec nous.

Pour toutes demandes de renseignements et autres précisions à propos de cet accord, des documents légaux et des services que nous fournissons, veuillez contacter notre département d'assistance à la clientèle sur notre page contactez-nous ou par chat en direct.

Ce contrat a plein effet légal, comme s'il avait été signé par vous.

1. Définitions et interprétation

1.1 Ce contrat, qui comprend et incorpore aussi par référence les annexes aux présentes ainsi que toutes les autres annexes pour la fourniture de certains Services (comme défini ci-dessous), que vous pouvez nous demander de vous fournir de temps en temps (le « Annexes »), définit les conditions selon lesquelles nous désirons agir pour vous. Ce contrat supprime tous les contrats précédents (ou Termes et Conditions de Trading) entre vous et nous sur ce sujet. Ce Contrat s'appliquera à toutes les transactions prévues par ce Contrat, à condition qu'en cas de conflit entre ce Contrat et tout autre contrat spécifique entre vous et nous susceptible de régir une transaction spécifique, effectuée entre vous et nous, cet autre contrat prévaudrait mais uniquement en ce qui concerne cette transaction en particulier.

1.2. Dans ce contrat, sauf indication contraire :

- Les références à « nous » et expressions similaires font référence à W.G.M Services Ltd et/ou lorsque le contexte s'y prête, à toute Firme associée ;
- Les mots au singulier comprennent le pluriel et vice-versa ;
- Les références aux « personnes » comprendront tout individu, firme, société, corporation, gouvernement, état ou agence d'un état ou toute association, fiducie, joint-venture, partenariat consortium (avec ou sans personnalité légale séparée)
- Toute référence à un agissement, disposition statutaire, règle ou réglementation, y est une référence, ou peut de temps en temps être amendée, modifiée, consolidée ou re-promulguée;
- Les références à « par écrit » comprendront la transmission du texte électroniquement
- Lorsque des mots généraux sont suivis de l'expression « y compris », « par exemple », ou « tel que » et que des exemples spécifiques sont donnés, l'interprétation des mots généraux ne sera pas limitée aux exemples données ;
- Ce Contrat ainsi que tous les amendements ou annexes présents ou futurs sont émis en langue anglaise. En cas de



Termes & Conditions

Différences entre ce document et l'une de ses traductions, la version anglaise prévaudra à tout moment ;

- Les titres sont à titre pratique uniquement, et n'affecteront pas la structure de ce Contrat.

“**Devises acceptées**” signifie les devises que nous acceptons pour les besoins de votre Compte et du trading avec nous à la date présente USD/EUR/GBP ;

“**Compte**” (ou “**Compte de trading**”) signifie le compte de trading, ou les comptes que vous avez avec nous pour échanger sur toute Plateforme électronique de trading, et désignés par un numéro de compte spécifique pour vous en tant que notre Client ;

“**Lois et réglementations applicables**” signifie les points suivants, sans limites, et modifiés de temps en temps :

- I. La Directive sur les marchés d'instruments financiers (MiFID) de l'Union européenne ;
- II. La loi sur les services et activités d'investissement et marchés régulés 144 (I) de 2007 de la République de Chypre ;
- III. Les règles, réglementations, déclarations de principe, circulaires, notes émises par la CySEC, l'Autorité européenne sur les sécurités et marchés (ESMA) ou toute autre autorité correspondante et compétente ayant juridiction sur les activités de la Société ;
- IV. Tous les critères statutaires et autres concernant le blanchiment d'argent et la prévention des crimes financiers applicables à W.G.M Service Ltd
- V. Les sanctions;
- VI. Toutes les lois anti-corruption et réglementations applicables à W.G.M Services, y compris en concernant les Personnes Exposées Politiquement
- VII. La Directive d'abus du marché adaptée à la législation locale de Chypre, ainsi que la Réglementation contre l'abus du marché de l'Union européenne
- VIII. La loi 138(I) de 2001 de la République de Chypre sur le Traitement des données personnelles (Loi sur le traitement des données)
- IX. Réglementation (UE) No. 648/2012 du Parlement européen ainsi que du Conseil du 4 juillet 2012 sur les dérivatives OTC, contreparties centrales et référentiels centraux (dénommés « EMIR »)
- X. Loi sur le marketing et les services financiers de la République de Chypre
- XI. Toutes règles, réglementations et arrêtés de la bourse correspondante, organisme de de liquidation et/ou organisme autorégulé ; et
- XII. Toutes autres lois et réglementations de la République de Chypre applicables, ainsi que toute autre juridiction correspondante, auxquelles nous sommes assujettis ou indirectement assujettis en regards de l'application de ces provisions à tout membre de notre Groupe ou Associé, ou de leur applicabilité à toute Transaction ou Échange, y compris tous les accords intergouvernementaux applicables.

“**Ask Price**” signifie le prix double-cours que nous offrons pour chaque CFD, le prix le plus élevé auquel vous, en tant que client, pouvez « BUY » le CFD, le prix le plus bas étant le prix « Bid » comme décrit ci-dessous

“**Personne autorisée**” signifie un autre individu que vous pourriez autoriser à utiliser votre Compte, cette relation étant documentée par une Procuration, dont une copie est détenue par la Firme.



Termes & Conditions

“**Solde**” signifie les fonds présents dans un compte de trading, disponibles à être retirés

“**Solde devise**” signifie la devise du compte de trading. Il doit être noté que tous les frais, y compris écarts, commissions et swaps sont calculés dans cette devise.

“**Devise de base**” signifie la première devise représentée dans une paire de devises, par exemple dans la paire de devises EUR/USD la devise de base est l’EUR

“**Prix Bid**” signifie le prix double-cours que nous offrons pour chaque CFD, le prix le plus bas auquel vous, en tant que client, pouvez « vendre » le CFD, le prix le plus élevé étant le prix « Ask » comme décrit plus loin

“**Règles argent client**” signifie les règles et directives du CySEC en relation avec le traitement de l’Agent du Client, y compris la partie VI de la Directive DI144-2001-01 of 2012 de CySEC pour l’Autorisation et les conditions d’opérations des Firmes d’Investissement Chypriotes et/ou toutes réglementations ultérieures ou supplémentaires

“**Contrats différentiels**” ou “**CFDs**” sont des dérivatives, dont la valeur dépend de l’instrument sous-jacent, où l’instrument sous-jacent peut être un échange de devise ou tout Instrument Financier ; une liste complète des instruments financiers est disponible en ligne sur <https://www.phoenixmarkets.fr/trading/plateformes/>

“**Opération de Société**” signifie l’occurrence de l’un ou plusieurs (sans limite) des facteurs suivants en relation avec l’émetteur de tout Instrument Financier sous-jacent :

- a) Tous droits, certificats, bonus, capitalisations ou autres questions ou offres de l’Instrument Financier (tel que des actions) de quelque nature que ce soit, ou l’émission de tous mandats, options ou octroi de droite souscription à l’Instrument Financier
- b) Fractionnements d’actions et regroupement des actions
- c) Acquisition ou annulation par l’émetteur d’un Instrument Financier qu’il a émis
- d) Réduction, sous-division, consolidation ou reclassification de l’Instrument Financier
- e) Toute distribution de liquidité (y compris les dividendes ou coupons) aux détenteurs de l’Instrument Financier
- f) Une offre de reprise ou de fusion
- g) Amalgamation ou reconstruction affectant les Instruments Financiers concernés ; et
- h) Tout autre évènement ayant un effet diluant ou de concentration sur la valeur du marché de l’Instrument Financier sous-jacent

“**Crypto-monnaies**” désigne une représentation numérique cryptographiquement cryptée de la valeur qui sert de moyen d’échange, d’unité de compte et / ou de valeur de magasin, n’a pas de cours légal dans aucune juridiction et est échangée sur des bourses numériques décentralisées non réglementées. Les crypto-monnaies incluent mais ne sont pas limitées à Bitcoin, Litecoin et autres.

“**CySEC**” signifie la Commission de Sécurité et des Échanges de la République de Chypre.

“**Prix déclaré**” signifie le prix demandé par le client pour soit une exécution instantanée ou un ordre en suspens.

“**Service électronique**” signifie un service fourni par nous, par exemple un service de trading sur internet offrant au client l’accès aux informations et moyens de trading, à travers un service internet et/ou système de routage d’ordres.



Termes & Conditions

“Plateforme électronique d’échange” signifie une plateforme électronique d’échanges que nous mettons à votre disposition pour la réalisation des Transactions avec nous à travers notre site internet <https://www.phoenixmarkets.fr> et comprend, à la date présente, la Plateforme de trading Phoenix Markets Mobile trader, la plateforme de trading Sirix Webtrader.

“Équité” signifie le solde de votre Compte avec nous ajusté par l’ajout de tout profit et perte non-réalisés résultant de vos positions ouvertes dans le cadre de vos Transactions avec nous.

“Bourse ” signifie toute bourse, marché régulé, facilité multilatérale de trading, système de trading ou association de courtiers dans toute partie du monde (y compris leurs organismes successeurs) ou à travers lesquels les instruments Financiers ou actifs sous-jacents, dérivés ou autrement liés, directement ou indirectement aux Instruments Financiers sont achetés ou vendus

“Instrument financier” signifie tout instrument financier défini comme tel dans l’Annexe 1, Section C de la MiFID, tel qu’une action, obligation, fond boursier, indices concernant tout autre instrument sous-jacent ou marqueurs boursiers (y compris les indices de volatilité), contrats à terme, options, marchandises, taux de change, taux d’intérêt ou tout autre instrument financier y compris les Bitcoins, que nous pourrions offrir ou être autorisés par la CySEC à négocier de temps en temps.

“Événement de Force Majeure” signifie tout évènement ou circonstance hors du contrôle de W.G.M Service Ltd, y compris mais non limité à:

- a) Catastrophes naturelles y compris inondations, tremblements de terre, ouragans, incendies
- b) Actes de guerre, de terrorisme, agitations et troubles sociaux ou bouleversements majeurs
- c) Changements aux lois et réglementations applicables ou autres actes de réglementation de tout organisme gouvernemental, semi-gouvernemental ou supranaturelle qui affecte le fonctionnement habituel de W.G.M Services Ltd ou de ses associés ou le groupe.
- d) Catastrophes technologiques, y compris toutes circonstances ayant un effet négatif sur les serveurs, systèmes ou technologies utilisés par W.G.M Services Ltd et hors du contrôle raisonnable de W.G.M Services Ltd, y compris pannes d’alimentation électrique ou des fournisseurs d’accès internet ou autre panne ou dysfonctionnement des communications ou de l’équipement utilisé par W.G.M Services Ltd dans son activité ordinaire
- e) Manquement d’un courtier, intermédiaire, dépositaire, lieu d’exécution, fournisseur de liquidités, fournisseur de prix, organisme d’échange ou de liquidation
- f) Tout événement affectant le bon fonctionnement des marchés financiers, la suspension ou clôture de tout marché ou bourse, la suspension temporaire ou l’arrêt du processus de dissémination du process en instruments financiers par une bourse ou fournisseur de liquidités, les erreurs de prix apparaissant sur les systèmes de trading dans les bourses correspondantes, la non-disponibilité ou manquement de tout événement ou point de référence sur lesquels nous basons nos cotes
- g) Tout autre événement ou circonstance hors de notre contrôle, mais résultant en notre manquement à assurer nos obligations dans le cadre de ce Contrat

“Marge libre” signifie les fonds disponibles pour l’ouverture de nouvelles positions avec nous, calculée : Équité moins Marge (Marge libre = Équité - Marge)

“Contrats à terme” signifie un contrat à terme qui donne obligation à l’acheteur d’acquérir un actif spécifique, et au vendeur de vendre et délivrer cet actif à une date ultérieure spécifiée, à moins qu’un tel contrat soit résilié avant cette date pour toute raison que ce soit

“Good Till Cancelled” signifie un ordre en suspens pour lequel le client n’a pas spécifié de date et heure d’expiration, cet ordre restera valide pour une période indéfinie jusqu’à ce qu’il soit partiellement exécuté ou annulé



Termes & Conditions

“Ordre à exécution instantanée” signifie un ordre exécuté au prix affiché sur l’écran au moment où le client envoie l’instruction de négociation à travers W.G.M Sirix.

“Introducteur” signifie toute personne physique ou morale à travers laquelle vous êtes présenté à nous, et qui est correctement autorisée par nous à nous offrir ces services d’introduction, y compris les courtiers introducteurs (le cas échéant)

“Effet de levier (Leverage)” est une pratique consistant en l’utilisation de la Marge pour augmenter le retour potentiel sur investissement, qui augmente aussi symétriquement la perte potentielle. Le trading sur capitaux à effet de levier signifie que vous pouvez négocier des montants considérablement plus élevés que les fonds que vous investissez, ce qui sert uniquement de marge. L’effet de levier est communément exprimé sous forme de ratio qui décrit un ordre de grossissement de vos profits ou pertes potentiels en comparaison avec les profits ou pertes que vous auriez encourus si vous aviez négocié uniquement avec votre capital investi

“Lot” signifie un ordre qui est exécuté au prix qui apparaît sur l’écran au moment où le client envoie l’instruction de négociation à travers W.G.M Sirix.

“Marge” signifie les fonds requis pour maintenir vos positions sous toutes vos Transactions collectivement, au moment en question.

“Niveau de Marge Stop Out” signifie le niveau auquel nous procéderons automatiquement à la liquidation des positions ouvertes dans votre compte de trading chez nous.

“Niveau de marge” signifie le ratio entre l’équité et la marge (Équité/Marge).

“Marché” signifie un marché que nous mettons de temps en temps à disposition pour les négociations en CFD

“Teneur de marché” signifie l’entité qui fournit les prix Ask et Bid dans un CFD ou tout instrument financier

“MiFID” signifie la Directive 2004/39/EC du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 concernant les marchés d’instruments financiers

“Ordre” signifie une instruction, un ordre, une demande de communication, une notice ou demande reçue par nous de votre part lors de la transmission à travers un Service Électronique vers une Plateforme électronique d’échanges que nous mettons à votre disposition

“Position ouverte” signifie une position qui n’a pas été clôturée. Par exemple, une position longue ouverte non couverte par la position courte opposée et vice-versa

“OTC” signifie le trading d’échange Over the Counter ou Off

“Ordre en suspens” signifie soit un buy stop, ou sell stop, ou buy limit, ou ordre de sell limit

“Données personnelles” signifie des données sensibles et personnelles comme défini par la loi 138(I) sur le Traitement des données personnelles (Protection de l’individu) de la République de Chypre, comme modifiée ou remplacée, et où vous êtes une entité corporative, doit comprendre les données personnelles et sensibles de tous vos directeurs, employés, officiers, agents ou clients

“Personnes exposées politiquement” ou **“PEPs”** sont des personnes physiques auxquelles sont confiées ou ont été confiées des fonctions publiques ainsi que leurs parents immédiats ou personnes connues comme étant des associés proches, dans les 18 (dix-huit) mois précédant la date de l’ouverture du Compte en question ou la date de la Transaction dans laquelle cette personne prend part, comme décrit plus en détails dans les lois et réglementations applicables ;



Termes & Conditions

“**Prix**” ou “**Cotations**” signifie nos prix Bid et Ask cotés comme demandé par le contexte, auxquels nous sommes prêts à négocier des CFD, comme possiblement modifiés par nous de temps en temps, à notre discrétion

“**Services**” signifie

- La réception, la transmission et l’exécution de vos ordres concernant les CFD
- Notre trading principal en tant que votre contrepartie pour tous les ordres que vous nous transmettez à travers nos Plateformes électroniques de d’échanges ou autrement, pour exécution
- La Marge et le Leverage que nous vous octroyons pour vos négociations avec nous, sur la base et dans les conditions de notre Politique de Leverage et de Marge
- Tous les autres services et services auxiliaires que nous pouvons offrir conformément aux termes de notre licence et en relation avec vos négociations avec nous

“**Écart**” signifie la différence entre notre prix Bid et notre prix Ask pour le même CFD

“**Relevé**” signifie une confirmation écrite en relation avec vos transactions avec nous, ainsi que tous les frais que nous pouvons appliquer

“**Système**” signifie tous les dispositifs et logiciels informatiques, équipement, réseaux et autres ressources des Clients nécessaires pour que vous puissiez recevoir les Services.

“**Stop Loss**” signifie une instruction liée à un ordre pour exécution instantanée ou en suspens pour minimisation des pertes.

“**Take Profit**” signifie une instruction liée à un ordre pour exécution instantanée ou en suspens pour sécurisation des profits.

“**Compte de Trading**” signifie le compte à numéro unique du client pour les besoins de trading d’Instruments Financiers à travers la (les) plateforme(s) d’échanges W.G.M

“**Plateforme d’échanges**” a la même signification que Plateforme électronique d’échanges et est comprise dans les plateformes d’échanges électroniques et mobiles.

“**Date de valeur**” signifie la date de livraison des fonds.

“**Devise variable**” signifie la seconde devise représentée dans une paire de devises, par exemple dans la paire de devises EUR/USD, la devise variable est le USD.

“**Site internet**” signifie <https://www.phoenixmarkets.fr>

1.2.1. Une référence dans ce Contrat à une « clause » ou une « annexe » sera interprétée comme faisant référence à, respectivement, une clause ou annexe de ce contrat, sauf indication contraire

1.2.2. Les références faites dans ce Contrat à tout statut ou instrument statutaire ou lois et réglementations applicables comprennent toute modification, amendement, extension ou adoption

1.2.3. Une référence dans ce Contrat à un « document » doit être interprétée comme incluant tout document électronique

1.2.4. Le masculin inclut le féminin, comme admis ou rendu nécessaire par le contexte

1.2.5. Les titres sont utilisés pour faciliter la référence, et ne doivent pas influencer sur l’interprétation des dispositions de toute clause

1.2.6. Dans ce Contrat, nous faisons référence aux trades et Transactions de manière interchangeable. La référence aux positions d’ouverture et de clôture sera interprétée comme une référence à l’activité de trading avec nous à travers une ou plusieurs Plateformes électroniques d’échanges



Termes & Conditions

1.2.7. La version en langue anglaise de ce Contrat est la version officielle, et prévaudra en cas de différences entre la version en langue anglaise et les autres versions

1.3. Annexes

1.3.1 Les clauses contenues dans l'Annexe jointe (amendée de temps en temps) seront applicables. Nous pouvons vous envoyer de temps en temps d'autres Annexes concernant les Transactions

1.3.2. Les termes compris dans les Annexes à ce Contrat sont applicables en addition aux dispositions contenues ici, à condition néanmoins qu'en cas de conflit entre les clauses de toute Annexe à ce Contrat, les clauses de l'Annexe soient applicables

2. Champ d'application du contrat et fourniture de services

2.1. Sujet aux termes et conditions présents, W.G.M Services Ltd peut vous fournir des Services

2.2. Veuillez noter que nous ne sommes pas autorisés par CySEC à offrir de conseils en investissement ou services de gestion de portfolio, par conséquent ces services ne sont pas couverts par ce Contrat

2.3 Toute déclaration, commentaire ou opinion, y compris toute déclaration, commentaire ou opinion publiés sur tout site internet, émis ou publié par nous, nos employés, représentants autorisés ou agents, ou généralement toute déclaration, commentaire ou opinion émis par toute personne concernant nous ou les Services que nous offrons ou fournissons de temps en temps, que cette déclaration ait été effectuée avant votre acceptation de ce Contrat, ne doit pas être interprétée comme un conseil en investissement ou autre, et ne sera pas comprise comme faisant partie de ce Contrat ou comme ayant tout effet contractuel.

2.4. Notre activité est basée uniquement sur l'exécution, et nous n'offrons pas de conseils sur les mérites de transactions particulières, leur traitement fiscal, les aspects juridiques ou autres conséquences

2.5. Tous les ordres, Transactions et échanges réalisés par vous avec nous sur internet à l'aide de nos Plateformes électroniques d'échanges (y compris les échanges effectués par des Personnes autorisées) sont régis par ce Contrat, ainsi que par tout autre document auquel il est fait référence dans ce Contrat. Les références à « ordres » effectuées dans ce Contrat seront interprétées comme étant des références aux ordres passés par vous, et les références aux « transactions » et « échanges » seront interprétées comme étant des références aux transactions et échanges réalisés à travers nos Plateformes électroniques d'échanges.

2.6. En acceptant les termes de ce Contrat, vous reconnaissez que vous avez lu et compris les documents publiés sur notre site internet. Vous reconnaissez spécifiquement que vous avez lu, compris et approuvez les termes de ce Contrat, de la Politique en matière de conflits d'intérêts, la Politique d'exécution, la Catégorisation des clients, la Politique en matière de réclamations, le Fonds d'indemnisation d'investisseur, la Politique de levier et la Déclaration de divulgation de risques, dont tous les termes sont incorporés ici par référence et constituent partie intégrante de la présente

3. Conformité avec les lois et réglementations applicables

3.1. Ce contrat ainsi que tous les ordres et Transactions sont sujets aux lois et réglementations applicables, afin que : (i) En cas de conflit entre ce Contrat et toute loi et réglementation applicable, ces dernières prévaudront ; (ii) nous pouvons prendre ou



Termes & Conditions

pas toute action que nous considérons nécessaire pour assurer la conformité avec toutes les lois et réglementations applicables ; (iii) toutes les lois et réglementations applicables et tout ce que nous faisons ou pas afin de nous y conformer Seront applicables à vous ; (iv) ces actions que nous réalisons ou pas pour les besoins de conformité avec toute loi et réglementation applicable ne nous rendent pas, nous ou aucun de nos directeurs, officiers, employés ou agents, responsables ; et (v) vous acceptez de vous conformer aux lois et réglementations applicables.

3.2. Nous pouvons effectuer tout amendement à ce Contrat, et prendre toute action que nous considérons comme nécessaire suite à tous besoins ou changements dans les critères des lois et réglementations applicables, ou concernant les recommandations générales ou spécifiques faites par la CySEC, ou toute autre autorité de régulation concernant les Services que nous vous fournissons. Nous ferons notre possible pour vous donner préavis de ces actions et amendements à ce Contrat. Si l'urgence et l'importance de ces critères ou changements dans les critères des lois et réglementations applicables, ou toute recommandation générale ou spécifique faites par SSEC ou ESMA est telle que nous considérons que ceci est raisonnablement justifié, nous pouvons effectuer ces actions et modifications à ce Contrat avec effet immédiat.

3.3 Si une Bourse (ou courtier intermédiaire, dépositaire ou agent, agissant sous la direction du, suite à une action prise par une Bourse ou tout lieu d'exécution ou fournisseurs de liquidités) ou toute autorité de régulation concernée prend une action qui affecte l'Ordre ou la Transaction, nous pouvons effectuer toute action que, à notre discrétion, nous considérons souhaitable pour assurer la conformité avec cette action ou pour atténuer toute perte encourue suite à une telle action. Toute action de ce type vous sera imposée.

3.4. Les transactions entre vous et W.G.M Services peuvent être sujettes aux règles et coutumes du lieu d'exécution d'une Bourse, liquidité ou fournisseur de prix et/ou liquidateur à travers lequel les Transactions sont basées ou exécutées. Nous pouvons décider de ne pas entrer dans une transaction lorsque nous pensons qu'une telle transaction est susceptible d'enfreindre les lois et réglementations applicables, ou les règles de la Bourse, du lieu d'exécution ou liquidité ou fournisseurs de prix, le cas échéant

3.5. Si (a) une Bourse, un organisme de liquidation, un organe de contrôle ou autorité gouvernementale nous interroge concernant vos Transactions ou Comptes, ou (b) si une soumission d'informations vous concernant et/ou vos Transactions ou Compte est nécessaire ou souhaitable dans le cadre des lois et réglementations applicables, nous pouvons alors (i) agir sur cette demande et divulguer ces informations sans plus d'autorisation et/ou confirmation : (ii) sur notre demande, vous acceptez de coopérer avec nous et de nous fournir rapidement toutes les informations demandées par nous en relation avec cette demande ou soumission.

Vous comprenez que dans le cadre des lois et réglementations applicables, nous ne sommes pas autorisés à vous divulguer le fait qu'une interrogation ou divulgation est effectuée en relation avec vos transactions et vos Comptes, et vous renoncez à toute plainte que vous pourriez faire contre nous suite au fait que nous ne vous ayons pas notifié de ces interrogations ou divulgations

4. Contrats différentiels et leur classification de risque

Sans préjudice à toute autre provision contenue dans ce Contrat, vous représentez et garantisiez ici que vous comprenez et reconnaissez les points suivants :

4.1 Les CFD sont des Instruments Financiers complexes, qui comportent un haut niveau de risque et ne conviennent pas aux investisseurs qui ne possèdent pas un niveau de connaissances approprié ni l'expérience pour les négocier. Vous reconnaissez et acceptez que vous avez lu et compris la Déclaration de divulgation de risque.

4.2 Les CFDs sont des dérivatives Over the Counter « OTC » et sont des contrats bilatéraux conclus entre deux contreparties. Lorsque vous émettez un ordre d'achat ou de vente d'un CFD sur notre Plateforme électronique d'échanges, vous échangez uniquement avec nous comme votre contrepartie. Nous sommes votre principal pour chaque échange que vous effectuez.

4.3. Lorsque vous négociez un contrat dérivé OTC tel qu'un CFD, la valeur ainsi que les obligations de paiement qui le concerne sont déterminés en référence à la fluctuation de prix d'un Instrument Financier sous-jacent ou point de référence.



Termes & Conditions

En tant que tel, lors d'un ordre Buy Sell pour un CFD, vous spéculiez sur la fluctuation du prix de l'Instrument Financier sous-jacent. Le risque de perte est exacerbé si le Leverage est utilisé pour nos négociations en CFD. Les effets de ce trading avec Leverage sont décrits dans la Clause 6 de notre Politique en matière de levier et de marge.

4.4 Vous reconnaissez et acceptez que lorsque vous entrez dans une négociation de CFD, vous ne devenez pas propriétaire de l'Instrument Financier sous-jacent et ne recevrez pas de livraison physique de cet Instrument Financier. En tant que propriétaire d'un CFD, vous n'aurez pas le droit d'assister et/ou voter aux assemblées générales de l'émetteur de l'Instrument Financier auquel correspond votre CFD. Similairement, vous n'aurez pas le droit de recevoir de dividendes, coupons ou autres distributions de liquidités effectuées par les propriétaires de ces Instruments Financiers. Cependant, comme décrit dans notre Politique d'exécution d'ordre, nous effectuerons les ajustements en liquidités positifs ou négatifs sur votre compte en fonction du type de position que vous détenez dans le CFD correspondant.

4.5. Le fait que les contrats OTC tels que les CFD soient des contrats bilatéraux conclus entre deux contreparties signifie aussi que lorsque vous ouvrez une position avec nous, vous devez aussi clore la position avec nous. Vous reconnaissez et acceptez que vous n'êtes pas autorisé à clôturer la position avec toute autre contrepartie.

4.6 Le lieu d'exécution que nous fournissons à travers lequel vous pouvez négocier avec nous, n'est pas une forme de Bourse.

4.7 Les contrats dérivés OTC tels que les CFD ne sont pas liquidés centralement par un organisme liquidateur. Ceci signifie que lorsque vous entrez dans un contrat dérivé, la personne contre laquelle vous avez des droits légaux dans le cadre du contrat dérivé est W.G.M Services Ltd, en tant que votre contrepartie dans le cadre du contrat. En tant que tel, vous supportez le risque du crédit, défini comme le risque de manquement ou de non-paiement de W.G.M Services Ltd.

5. Capacité et catégorisation client

5.1. Nous agissons comme teneur de marché, ce qui signifie que nous cotons aussi bien des prix Bid que Ask. Nous sommes votre contrepartie dans toutes les transactions et échanges dans lesquels vous entrez avec nous. Sauf en cas d'accord contraire avec vous, nous agissons donc en tant que principal.

5.2. Vous représentez que vous agissez comme principal et non agent (ou administrateur) au nom de quelqu'un d'autre. Sauf stipulation contraire de W.G.M Services Ltd par préavis écrit, vous ne pouvez pas agir comme agent ou administrateur au nom de quelqu'un d'autre.

5.3. À moins que nous vous informions spécifiquement que nous vous traitons comme Client Professionnel, nous vous catégoriserons toujours comme Client Individuel pour les besoins des de la loi sur les services et activités d'investissement et de marchés régulés, y compris votre capacité à participer au Fonds d'indemnisation des investisseurs disponible sur le document du Fonds d'indemnisation des investisseurs.

5.4. Dans les cas où vous demandez que nous vous catégorisions comme Client Professionnel et non comme Client Individuel, nous pouvons soit : (a) vous permettre d'être re-catégorisé pour tout ou partie de vos actions avec nous, sujet à toute documentation et autres preuves que nous pouvons demander afin de vérifier votre éligibilité concernant cette re-catégorisation et dans les termes que nous pouvons vous donner lors de l'acceptation de votre demande ou (b) nous pouvons, si nous n'acceptons pas de vous re-catégoriser selon votre demande, refuser de permettre cette re-catégorisation.

5.5. Si vous demandez une telle re-catégorisation et que nous acceptons cette re-catégorisation, la protection qui vous est accordée par certaines règles de la CySEC et autres lois et réglementation applicables peuvent être considérablement réduite, comme détaillé dans la Politique de catégorisation client. Vous représentez ici qu'avant d'effectuer une demande de re-catégorisation vers la catégorie plus élevée de Client Professionnel, vous avez lu et compris la perte de protection que ceci engendrer.



Termes & Conditions

5.6. Dans notre mise en œuvre des notes explicatives correspondantes émises par les autorités de réglementation, nous vous traiterons soit comme Client Individuel ou si demandé, comme Client Professionnel.

5.7. Nous pouvons utiliser d'autres membres de notre Groupe ou tiers pour effectuer du travail en votre nom concernant les Services que nous vous fournissons dans le cadre de ce Contrat. Le travail entrepris en votre nom par ces fournisseurs peut Particulièrement comprendre l'exécution de campagnes de marketing, la collecte et traitement d'informations concernant les Clients, des services spécialisés de logiciels ou informatiques, ou autres services d'assistance client.

Ces fournisseurs de services peuvent être situés au sein ou en dehors de l'Union européenne. Lorsque nous choisissons de coopérer avec de tels fournisseurs de services, nous le faisons conformément aux lois et réglementations applicables. Nous Restons à tout moments responsables envers vous des services qui vous sont fournis, en conformité avec les termes de ce Contrat, et quel que soit le travail entrepris en notre nom par ces fournisseurs de services. Sauf en cas d'événement de Force majeure, nous sommes responsables de la conduite du travail de ces fournisseurs de services en relation avec le travail et activités qu'ils entreprennent en notre nom. Nous utilisons des fournisseurs de services réputés et compétents, qui ont mis en place des contrôles en matière de sélection et de surveillance de la performance d travail exécuté en votre nom par ces fournisseurs de services.

6. Pertinence et convenance

Évaluation de non-pertinence

6.1. Vous reconnaissez et acceptez que W.G.M Services Ltd ne fournit pas de conseils en matière d'investissement ni de services de gestion de portfolio discrétionnaires, et par conséquent que les lois et réglementations applicables ne nécessitent pas que W.G.M Service Ltd évalue la pertinence de ses clients aux services d'instruments financiers offerts ou demandés par les clients

6.2 Vous reconnaissez ici expressément que la catégorie de produits CFD dans laquelle vous négociez à travers les services que nous fournissons, ne sont pas censés être présentés par nous comme vous convenant, et que tout commentaire ou déclaration que nous ou l'un de nos employés ou agents pourrions faire, y compris tout Courtier introducteur concernant ces CFD ou toute recherche disséminée par nous, ne devrait en aucune circonstance être considéré comme constituant un conseil en matière d'investissement, ni n'être reçu ou suivi en tant que tel.

6.3. Vous reconnaissez ici expressément que nous fournissons des services sur une base exécutoire uniquement, et vous nous déclarez que vous comprenez qu'en l'absence de négligence, rupture de contrat, défaut volontaire ou fraude de notre part, nous n'avons aucune responsabilité envers vous concernant toute perte ou dommages soufferts par vous ou suite à un investissement réalisé par vous à travers les Services fournis par nous dans le cadre de ce Contrat.

6.4. Étant donné que nous agissons uniquement en matière d'exécution, lors de la soumission d'un Ordre ou lorsque vous nous demandez de réaliser une Transaction, vous déclarez que vous êtes l'unique responsable de votre évaluation indépendante et des recherches en matière des risques associés à la Transaction. Vous déclarez que vous avez une connaissance suffisante, ainsi que l'expérience nécessaire à votre propre évaluation des risques et mérites de toute transaction, y compris du risque de perdre tout votre capital investi. Nous ne vous donnons aucune garantie en matière de convenance des CFD négociés dans le cadre de ce Contrat, et n'assumons non plus aucune responsabilité fiduciaire dans nos relations avec vous.

6.5. Sauf accord contraire, nous n'entreprendrons aucune évaluation de vos besoins et objectifs, de votre situation financière et tolérance au risque en relation avec vos Transactions.

6.6. Nous ne serons pas tenus de réviser, et ne réviserons pas les Transactions dans lesquelles vous vous êtes engagé ou dans lesquelles vous êtes sur le point de vous engager.



Termes & Conditions

Évaluation de convenance – Clients professionnels

6.7. Si vous êtes classé comme Client professionnel et que dans le cadre des lois et réglementations applicables pour évaluer si un Service ou une Transaction vous convient, nous sommes autorisés à assumer, selon les lois et réglementations applicables, que vous avez suffisamment de connaissances et d'expérience du marché pour comprendre les risques associés à de tels Services ou Transactions ou types de Transactions ou CFD, et d'effectuer votre propre évaluation des mérites et risques de toute Transaction dans laquelle vous entrez.

Évaluation de convenance – Clients individuels

6.8. Si vous êtes un Client Individuel, nous sommes tenus par les lois et réglementations applicables, d'évaluer vos connaissances et expérience en matière de trading d'instruments financiers complexes tels que les CFD et de déterminer que ces instruments sont adaptés à vous.

6.9. Lors de l'ouverture du compte et au moment de l'inscription, vous devez nous fournir des informations concernant vos connaissances et expérience, principalement en ce qui concerne le trading en instruments financiers complexes tels que les CFD et l'utilisation du Leverage, ce qui nous permettra de remplir nos obligations dans le cadre des lois et réglementations applicables.

6.10. Les informations demandées sont nécessaires pour les besoins de l'évaluation de convenance, et peuvent être recueillies au moyen d'un questionnaire standardisé, ou nous pouvons demander des réponses à des questions au cours d'une conversation avec vous, ou encore nous pouvons utiliser toute autre méthode ou combinaison de méthodes pour les besoins de collecte de ces informations. Il est de notre responsabilité de nous assurer que vous nous fournissez des informations complètes et exactes, afin de nous permettre d'effectuer l'évaluation de convenance. Si nous considérons, à notre seule discrétion, que les réponses fournies sont insuffisantes ou inconsistantes ou conflictuelles, nous pouvons demander de plus amples clarifications concernant ces réponses.

6.11. L'objectif de l'évaluation de convenance est de nous permettre d'évaluer vos connaissances et expérience, afin que nous puissions être dans une position de déterminer raisonnablement si les instruments financiers complexes tels que les CFD sont des instruments adaptés à votre investissement. En tant que tel, vous devriez soigneusement considérer tout avertissement que nous vous donnons en ce qui concerne l'évaluation de convenance. Si vous avez des questions ou avez besoin de clarification concernant la convenance de l'évaluation, contactez-nous pour obtenir de l'aide et de plus amples informations.

6.12. Nous nous réservons le droit, à tout moment, de vous demander de nous fournir des informations supplémentaires ou autres pour les besoins de l'évaluation de convenance, même après que nous ayons confirmé l'achèvement et la réussite de l'évaluation de convenance. Ceci peut être effectué dans le cadre de (i) notre vérification au travers de la documentation, de vos connaissances et expérience dans le trading d'instruments financiers tels que les CFD, (ii) les modifications proposées aux ratios de Leverage que vous échangez, (iii) concernant un changement des circonstances qui aurait été porté à notre attention, (iv) dans le cadre d'une surveillance continue ou sporadique de l'activité effectuée par nous en conformité avec les lois et réglementations applicables, ou (v) dans toute autre circonstance dans laquelle nous considérons qu'il est raisonnable ou approprié que des informations de ce type soient recueillies.

6.13. Lors de l'évaluation de convenance, nous avons le droit, à notre entière discrétion, de déterminer et allouer les poids concernant les questions qui vous sont soumises ainsi que vos réponses.

6.14. Vous consentez et garantissez par la présente que vous comprenez l'objectif de l'évaluation de convenance que nous entreprenons, ainsi que l'importance de nous fournir des informations complètes et exactes pour ces besoins. Vous êtes averti et acceptez par la présente que si vous fournissez des informations incorrectes ou incomplètes concernant vos connaissances et expérience dans le domaine des investissements, ceci affectera négativement notre capacité à réaliser l'évaluation de convenance correctement.

6.15. Sans préjudice à toute autre provision contenue ici, vous consentez par la présente à ce que les résultats de votre test de convenance, y compris les enregistrements vocaux correspondants ainsi que les autres mesures prises par vous ou nous dans



Termes & Conditions

le cadre de l'évaluation de convenance, soient utilisés pour nos propres besoins et soient divulgués à CySEC et autres organes régulateurs ou auditeurs lorsque la divulgation de ces informations est requise par eux.

6.16. Nous ne pouvons pas, et ne vous fournirons pas de conseils juridiques ou fiscaux, et si vous le considérez nécessaire, vous pouvez consulter vos propres conseillers juridiques et fiscaux. Vous devez obtenir des conseils juridiques compétents au cas où vous ne comprendriez pas entièrement les termes de ce Contrat ou tout autre document.

7. Blanchiment d'argent, sanctions et prévention des crimes financiers

7.1. Vous représentez, garantisiez et assumez que vous êtes à présent, et serez à tout moment en conformité avec les lois et réglementations applicables concernant le blanchiment d'argent, l'extorsion et la corruption ainsi que la prévention des crimes financiers.

7.2. Nous sommes tenus de suivre les lois et réglementations applicables concernant le blanchiment d'argent, l'extorsion et la corruption, ainsi que la prévention des crimes financiers (lois AML).

7.3. Nous nous réservons le droit de résilier ce Contrat avec effet immédiat, de refuser d'exécuter tout ordre en suspens et de geler ou bloquer votre Compte ainsi que les actifs y ayant trait, si :

(i) Nous pensons raisonnablement que vous pouvez agir en infraction avec les lois AML ; où

(ii) Si vous refusez de nous fournir, au moment de l'ouverture du compte ou à tout autre moment que nous déterminons à notre discrétion, toute information vous concernant que nous vous demandons de fournir pour les besoins de cette Clause, y compris la mise à jour de votre preuve d'identité et résidence ; où

(iii) Si l'une de vos garanties et représentations contenues dans la Clause 23 (Représentations et garanties) deviennent inexactes ou trompeuses. Nous pouvons effectuer tout rapport et divulguer ces informations à toute personne ou autorité comme nous le considérons nécessaire pour les besoins de notre conformité avec les lois et réglementations applicables concernant le blanchiment d'argent, l'extorsion et la corruption, ainsi que la prévention des crimes financiers, et pouvons agir en accord avec leurs instructions en ce qui concerne vous, votre Transaction, votre Compte et toute informations que nous pouvons avoir vous concernant et vos agissements avec nous.

7.4. Nous pouvons, lorsque nous le considérons nécessaire, et afin de nous conformer à nos obligations dans le cadre des lois et réglementations applicables liées aux lois AML, refuser de vous fournir plus d'explications concernant toute action ou manquement à prendre une telle action.

7.5. Nous ne saurions être responsable de toute perte ou dommages que vous pourriez subir suite à une action ou refus d'agir de notre part, que nous considérerions nécessaire pour les besoins de conformité aux lois AML.

7.6. Si un organe de régulation ou autre autorité effectue une demande concernant vos Transactions, vous acceptez de coopérer avec nous et de fournir, promptement sur demande, toutes les informations requises en relation avec la demande.

7.7. Vous représentez spécifiquement, et nous garantisiez (dans les limites applicables), que :

a) si vous êtes une personne juridique, vous avez effectué une divulgation complète et véridique de tous vos propriétaires bénéficiaires, et de chaque personne qui détient un intérêt synthétique, économique, direct ou indirect dans plus de 10% (ou autre pourcentage que nous considérons approprié dans vos circonstances) de votre capital social ou droits économiques (y compris les droits économiques envers les transactions entreprises à travers nous) ;

b) vous nous avez fourni, ou nous fournirez, toutes les informations (certifiées comme nous pourrions le demander) qui nous permettront d'établir votre identité, de comprendre votre entreprise, votre profil économique et de risque, y compris vos sources de richesses, et d'identifier (lorsque vous êtes une personne juridique) vos bénéficiaires et personnes en contrôle, comme requis sous les lois et réglementations applicables, ainsi que pour déterminer la nature de vos intentions lors de l'entrée dans ce Contrat;



Termes & Conditions

c) lorsque vous ou vos propriétaires bénéficiaires ultimes, directeurs, officiers, employés, agents ou clients sous-jacents pour lesquels vous pourriez agir ci-dessous est un PEP, la divulgation adéquate de ce fait nous a été faite et si, au cours de ce terme, vous ou l'un de vos propriétaires bénéficiaires ultimes, directeurs, employés, agents ou clients sous-jacents pour lesquels vous agissez devient un PEP, vous devez nous en informer immédiatement ;

d) Ni vous ni l'un de vos associés ou leurs directeurs, officiers, employés, agents ou clients sous-jacents est un individu ou entité sujet à des Sanctions, ou est légalement ou avantageusement la propriété de, ou contrôlé par une personne sujette à des Sanctions ;

e) Si toute information fournie par nous vous concernant change dans tout aspect matériel, vous nous informerez immédiatement de ce changement. Vous comprenez que votre Compte ainsi que tous les actifs peuvent être gelés ou bloqués à notre entière discrétion, et que tous Services fournis ci-dessous peuvent être suspendus, en attente de réception par nous d'informations complètes et correctes concernant votre statut ;

f) vous n'utiliserez pas notre Compte au nom d'un tiers, et acceptez que votre Compte ainsi que les actifs puissent être gelés ou bloqués à notre entière discrétion dans la mesure où ces actifs sont détenus par nous, nous sont transférés ou nous sont livrés au nom d'un tiers ;

g) tous les paiements dans votre Compte sont le résultat d'une activité économique réelle qui a été dûment déclarée aux autorités fiscales, et n'ont pas été obtenus suite à ou par des moyens qui sont ou pourraient être considérés comme étant le résultat d'actes d'extorsion, de corruption ou d'activités de blanchiment d'argent ;

7.8. Lorsque nous avons entrepris l'évaluation de vos connaissances et expérience en matière d'Instruments Financiers et avons confirmé que vous êtes capables de négocier soit en tant que Client professionnel ou Client individuel, vous devez nous fournir la légalisation des informations afin de remplir nos obligations réglementaires « Know Your Client » (Connaissez votre client – KYC), y compris la vérification de votre identité, lieu de résidence et profil économique.

7.9. Lorsqu'après l'évaluation de vos connaissances et expériences avant l'achèvement du processus KYC, vous nous remettez des fonds, ces fonds seront placés en suspens jusqu'à l'achèvement de la procédure KYC. Nous vous remettrons immédiatement ces fonds, dans le compte depuis lequel ils nous ont été remis si (a) suite à la procédure KYC nous ne pouvons ou ne souhaitons pas, à notre entière discrétion, vous fournir des services d'investissement, ou (b) nous avons été dans l'incapacité de terminer la procédure KYC 15 jours ouvrables suivant la réception de vos fonds.

8. Utilisation non-autorisée de votre compte

8.1. Sous couvert des dispositions de la Clause 9 (« vos Personnes autorisées), votre Compte ainsi que le mot de passe ou les codes d'accès correspondants doivent uniquement être utilisés par vous-même ou toute Personne Autorisée par vous que nous vous autorisons à nommer. Vous n'êtes pas autorisé à permettre à quiconque d'autre d'utiliser votre Compte, et/ou numéro de compte et/ou mot de passe et/ou codes d'accès.

8.2. Vous devez vous assurer qu'à tout moment, les appareils au moyen desquels vous négociez avec nous ou accédez aux Plateformes d'échanges ne sont pas laissés sans surveillance ni utilisés par une autre personne pour effectuer des activités de trading à travers votre Compte, et que tous les mots de passe et codes d'accès ainsi que les données de sécurité utilisée pour accéder à votre Compte sont conservés en sécurité et hors de portée d'autres personnes.

8.3. Vous serez seul responsable de toutes pertes conséquences d'une utilisation non-autorisée de votre Compte subies suite à une perte ou un vol des mots de passe ou autres informations concernant la sécurité.

8.4. Si vous savez ou pensez que votre Compte est utilisé sans votre permission ou consentement, vous devez nous en informer immédiatement en contactant notre Département d'assistance client à travers la page de contact ou notre Discussion en ligne. Si nous recevons votre notification pendant les heures d'ouverture, le Compte sera gelé immédiatement.



Termes & Conditions

Si nous recevons votre notification en-dehors des heures d'ouverture, le Compte sera gelé aussitôt qu'il sera raisonnablement possible.

8.5. Nous pouvons, mais ne sommes pas tenu, vous informer de toute activité que nous pensons être effectuée sur votre Compte sans votre autorisation et dans les cas où nous suspectons raisonnablement que tel est le cas, à notre entière discrétion, suspendre l'accès à votre Compte jusqu'à ce que vous nous confirmiez que toutes les activités de trading sur votre compte sont autorisées par vous. Nous ne sommes pas responsables envers vous si nous ne suspendons pas votre compte promptement.

9. Vos personnes autorisées

9.1. Vous pouvez autoriser les Parents au premier degré à négocier avec nous à travers votre Compte (« Personnes autorisées »), à conditions que vous y ayez donné votre consentement préalable et que nous ayons reçu toute la documentation requise par nous pour ces besoins, y compris et sans limitations, tous les documents d'identification et documents KYC, preuves de relation et toute documentation en relation aux connaissances et expérience de cette personne nous permettant de déterminer si le trading de CFD leur convient, en conformité avec les termes de ce Contrat dont nous avons besoin concernant ces Personnes autorisées.

9.2. Une personne non-autorisée par un Client peut agir comme Personne autorisée de tout autre Client.

9.3. Nos procédures d'identification de client et toutes les procédures en relation avec notre évaluation des connaissances et expériences et de la convenance des CFD pour les clients seront appliquées par nous envers toutes les Personnes autorisées proposées, de la même manière que nous les appliquons à tous nos nouveaux clients potentiels.

9.4. Nous nous réservons le droit de refuser l'approbation de toute Personne autorisée et de suspendre et résilier notre consentement à ce que ces Personnes autorisées négocient à travers votre Compte.

9.5. Tous les ordres passés ou échanges effectués à travers votre Compte par vos personnes autorisées vous lient de la même manière que si vous les aviez réalisés. IL est de votre entière et unique responsabilité de surveiller les activités de toute Personne autorisée que vous autorisez à négocier à travers votre Compte chez nous, et de vous assurer qu'elle agit en conformité avec votre autorisation.

9.6. Jusqu'à ce que vous nous avisiez par écrit selon les dispositions de la Clause 8 (Utilisation non-autorisée) de la résiliation de l'autorisation de l'une ou plusieurs de vos Personnes autorisées, vous serez seul responsable des pertes subies par vous suite aux activités de trading de ces personnes lorsque ces personnes ont outrepassé votre autorité ou ont agi sans votre permission, ou autrement agi frauduleusement.

10.Placement et exécution des ordres

Transmission des Instructions

10.1. W.G.M acceptera de recevoir des instructions transmises uniquement à travers la(les) plateforme(s) d'échanges ou tout autre moyen électronique déterminé par la Firme dès l'instauration du Contrat Client.

W.G.M, dans certaines circonstances, acceptera des instructions par téléphone ou en personne, à condition qu'il soit entièrement satisfait de (i) l'identité du client et ii) de la clarté des instructions ; pour de plus amples détails, veuillez lire la section « Enregistrements des appels téléphoniques » du Contrat Client.

W.G.M, à son entière discrétion, confirmera l'instruction ou les instructions reçue(s) par le client s'il le juge nécessaire.

10.2. Le client accepte que la Firme n'a aucune responsabilité concernant des instructions qui pourraient être mal interprétées en raison d'une erreur technique ou autre.

10.3. Si une marge est disponible dans un compte de trading d'un client, W.G.M exécutera toutes les instructions, sujet aux restrictions comprises dans ces Termes et Conditions. W.G.M n'accepte aucune responsabilité concernant toute perte, frais, réclamations, demandes ou dépenses suite à l'envoi d'une instruction par erreur.



Termes & Conditions

10.4. Le client accepte qu'à moins qu'il n'informe W.G.M par écrit de la résiliation du représentant autorisé, la Firme pourra continuer d'accepter les instructions émanant de ce dernier ; ces instructions seront (i) valides et (ii) engageront entièrement le client. Si le client souhaite annuler le représentant autorisé, le client doit donner un préavis de 2 (deux) jours ouvrables à la Firme.

10.5. Le client accepte qu'une fois que W.G.M a reçu les instructions concernant des instruments financiers, ces instructions sont finales et ne peuvent pas être annulées ou supprimées, sauf lorsque la Firme consent expressément à sa seule discrétion à une telle annulation ou suppression.

10.6. Cotations -W.G.M peut à tout moment et sous couvert des instances en-dehors du contrôle de la Firme, transmettre des Cotations à travers la(les) plateforme(s) d'échanges exécutables selon les instructions du client.

Sur la base du Contrat Client, W.G.M pourra déterminer à son entière discrétion les Cotations exécutables et capables d'apparaître sur la(es) plateforme(s) d'échanges. Le client accepte qu'il ignore tous prix bid et/ou ask à travers tout autre système et/ou outil autre que W.G.M MetaTrader4.

Le client accepte que W.G.M est seul responsable de la détermination de la validité des Cotations à tout moment donné ; par conséquent, la Firme se réserve le droit d'envoyer une nouvelle cotation au client, y compris mais non limité aux situations de haute volatilité du marché, si ceci est jugé être nécessaire. Dans les circonstances ci-dessus, le client peut soit accepter soit rejeter la nouvelle cotation.

10.7. Types d'ordres – Le client peut envoyer des instructions soit : sous forme d'un ordre à exécution instantané et/ou un ordre en suspens.

En termes d'ordres en suspens, le client peut envoyer une instruction pour :

Buy Limit : UN ordre visant à acheter un CFD à un prix donné inférieur au prix du marché.

Sell Limit : UN ordre visant à vendre un CFD à un prix donné supérieur au prix actuel du marché.

Buy Stop : UN ordre visant à acheter un CFD ; le prix est fixé au-delà du prix actuel du marché, et l'ordre est déclenché lorsque le prix du marché atteint l'instruction de buy stop.

Sell Stop : UN ordre visant à vendre un CFD ; le prix est fixé en-deçà du prix actuel du marché, et l'ordre est déclenché lorsque le prix du marché atteint l'instruction de sell stop.

Il doit être noté qu'un stop/loss et/ou take profit peuvent être attachés à un ordre à exécution instantanée ou en suspens.

Pour de plus amples détails concernant les points ci-dessus, veuillez consulter la « Politique d'exécution d'ordre » de W.G.M. Il doit être noté que le statut d'un ordre est disponible à tout moment à travers la(les) plateforme(s) d'échanges. Si le client est dans l'incapacité d'accéder à la plateforme d'échanges ou aux plateformes d'échanges, il peut être notifié du statut d'un ordre en contactant le Département des Opérations à l'adresse dealing@wgmservices.com

10.8. Le client accepte que dans certaines circonstances de trading, y compris et non limité à une forte volatilité ou non-liquidité du marché, il peut être impossible pour W.G.M d'exécuter les ordres en suspens au prix déclaré ; dans de telles conditions, la Firme se réserve le droit d'exécuter l'ordre ou de modifier le prix d'ouverture et/ou le prix de clôture, afin d'offrir le prix le plus proche possible. Il doit être noté que : (i) si un ordre en suspens est exécuté au prix le plus proche Possible et que vous cette raison (ii) les instructions de stop loss et/ou take profit ne sont plus dans la fourchette mentionnée dans les spécifications du contrat – les instructions de stop loss et/ou take profit peuvent être annulées.

10.9. Le client comprend que si les conditions décrites dans ce paragraphe se matérialisent, une instruction de stop loss attachée à un ordre en suspens peut ne pas limiter la perte potentielle du client au montant donné, et que W.G.M peut être incapable d'exécuter au prix déclaré.

10.10. La Firme, à un niveau de marge inférieur à 50%, commence à clôturer des positions en commençant par les moins profitables au prix du marché.



Termes & Conditions

10.11. Le client accepte que W.G.M ne supporte aucune responsabilité pour le téléchargement, l'installation et l'utilisation de toutes solutions liées au trading telles que des conseillers experts ou ordres stop suiveurs ; si il vient à la connaissance de la Firme que le client utilise de telles solutions, celle-ci a le droit de terminer les dispositions et services auxiliaires à ce dernier dans le cadre de la section « Résiliation et défaut » du Contrat client, afin de protéger le bon fonctionnement de la ou des plateforme(s) d'échanges.

10.12. Le client doit garder en tête que les termes de volume des instruments financiers négociés à travers la ou les plateforme(s) d'échanges sont mesurés en lots et que le volume minimum varie en fonction de la sécurité. Plus d'informations sont disponibles sur <https://www.phoenixmarkets.fr/trading/plateformes/>

10.13. Le client peut fixer le levier qui peut varier entre 1 :1 et 1 :200 pendant la procédure d'ouverture de compte, et il peut envoyer une demande de modification du niveau de levier à tout moment, directement en ligne à l'adresse dealing@wgmservices.com . Il doit être noté que la Firme pourra surveiller le levier appliqué aux positions du client, à tout moment ; la Firme se réserve le droit de réduire la dépendance au levier en fonction du volume de négociations du client.

Pour de plus amples détails, veuillez consulter la « Politique en matière de levier ».

W.G.M se réserve le droit de modifier, à tout moment, les spécifications du contrat de ces instruments financiers, disponibles en ligne sur <https://www.phoenixmarkets.fr/trading/plateformes/>, afin de répondre à un certain nombre de situations y compris mais non limité aux conditions spécifiques du marché. Le client a la responsabilité de s'assurer qu'il reste informé, à tout moment, des spécifications du contrat les plus récentes.

10.14. Rollovers, Intérêts - Des frais journaliers de financement peuvent être appliqués à chaque position ouverte FX/CFD à la clôture de a journée de trading de W.G.M concernant ce FX/CFD. Si ces frais de financement sont applicables, ils seront soit réclamés directement par le Client à W.G.M, soit payés par W.G.M au Client, en fonction du type de FX/FDC et de la nature de la position détenue par le Client. La méthode de calcul des frais de financement varie en fonction du type de FX/CFD auquel ils s'appliquent. En outre, le montant des frais de financement varient car ils sont liés aux taux d'intérêts en vigueur (tels que LIBOR). Les frais de financement seront crédités ou débités (selon le cas) au compte du Client le jour de trading suivant le jour qu'il concerne.

10.15. W.G.M se réserve le droit de changer la méthode de calcul des frais de financement, les taux de financement et/ou les types de FX/CFD auxquels s'appliquent les frais de financement. Pour certains types de FX/FD, une commission est payable au Client pour ouvrir ou clore des positions F/CFD. Cette commission sera débitée du compte du Client au même moment où W.G.M ouvre ou clôture le FX/CFD correspondant.

10.16. Les changements dans nos taux d'intérêts et calculs de swap seront à notre entière discrétion et ne feront pas l'objet de préavis. Les clients doivent toujours consulter notre site internet pour s'informer des taux en vigueur. Les taux peuvent changer rapidement en raison des conditions du marché (changements dans les taux d'intérêt, volatilité, liquidités, etc...) et aussi en raison de divers facteurs liés au risque, qui sont à la seule discrétion de la firme.

10.17 Toute transaction ouverte FX/CFD détenue par le Client à la fin de la journée de trading comme déterminé par W.G.M ou au cours du weekend, sera automatiquement reportée (rollover) au jour ouvrable suivant afin d'éviter une clôture automatique et un paiement physique de la transaction.

10.18. Le client reconnaît que lors du report de ce type de transactions au jour ouvrable suivant, une prime peut être ajoutée ou soustraite au compte du Client en Ce qui concerne cette transaction. La plateforme SIRIX calcule le report à 21h00 GMT, et les frais/crédit de report sont débités ou crédités au compte de trading. Exemple : Si vous vendez 1 lot EUR/USD, vous payez des frais de report sur 100 000 Euros, Ce qui équivaut au cours actuel à 0.017\$.

10.19 Les contrats futurs sur lesquels sont basés les CFD ont une date d'expiration, et les clients pourront clôturer leurs positions CFD jusqu'à cette date.

Toutes les positions encore ouvertes sur les contrats expirant seront liquidées au prix du marché par WGM à la date d'expiration après 23h00 GMT + 3. Environ 3 à 5 jours avant l'expiration, un nouveau CFD basé sur le prochain contrat futur commencera à être tradé.



Termes & Conditions

Pendant cette période, aucune nouvelle position ne peut être ouverte dans l'ancien contrat CFD.

Les clients peuvent demander par courrier électronique que leurs positions ouvertes sur tout contrat expirant soient reportées au contrat suivant. La procédure de rollover est exécutée à la date d'expiration entre 21h00 et 23h00 GMT + 3 et les demandes de rollover peuvent être acceptées à tout moment avant que la procédure n'ait lieu. Sur la base de la différence de prix du contrat expirant par rapport au nouveau contrat au moment du roulement, WGM appliquera des frais ou émettra une remise sur le compte client en fonction du calcul suivant:

- Buy Trade Rollover = (Ancienne offre - Nouvelle demande) x Taille du lot x Taille de la position
- Rollover de transaction de vente = (nouvelle offre - ancienne demande) x taille du lot x taille de la position

Par exemple, une demande de report sur un futur contrat VIX avec les prix suivants aura les frais / rabais suivants (1 lot = 1000 unités):

Ancien Bid	Ancien Ask	Nouveau Bid	Nouveau Ask
28.4	28.45	30.5	30.55

- 1 lot Buy Trade Rollover = $(28,4 - 30,55) \times 1000 \times 1 = - 2150 \$$ (frais)
- 1 lot de roulement de transaction de vente = $(30,5 - 28,45) \times 1000 \times 1 = 2050 \$$ (remise)

Toutes les dates de clôture, d'expiration et d'ouverture de nouveaux contrats sont publiées dans la section Notifications de notre site internet. Les détails et dates spécifiques du contrat concernant le contrat précédent, actuel et suivant se trouvent dans la section des spécifications des actifs de notre site internet.

10.20 Le mercredi à 2100GMT, les frais de rollover de nuit sont multipliés par trois (X3) afin de compenser pour le week-end à venir. Le montant de la prime sera déterminé par WGM de temps à autre, à la discrétion absolue de WGM. Par la présente, les clients autorisent WGM à ajouter ou soustraire la prime, conformément au taux applicable, chaque jour au moment de la collecte spécifié sur la plate-forme de négociation pour chaque instrument individuel, le cas échéant.

11. Devise

Les transactions sont payées en Devise de base, sauf accord contraire. Lors de la clôture d'une position CFD, toute Équité sera convertie et vous sera payée dans la Devise de base. Nous pouvons facturer un certain montant pour une telle conversion.

12. Limites d'acceptation des ordres

12.1. Vous acceptez que W.G.M Services Ltd ait le droit, à tout moment, de refuser à son entière discrétion la fourniture de tout service d'investissement ou auxiliaire, y compris et non limité à l'exécution des instructions pour les besoins de négociation d'instrument financiers, sans vous donner de préavis.

12.2. Clause 12.1 ci-dessus peut entrer en vigueur dans certaines circonstances, y compris mais non limitées aux situations suivantes :

- a) W.G.M Services Ltd a des raisons raisonnables de croire que l'exécution de votre ordre peut :
- (i) Affecter le bon fonctionnement du marché ;
 - (ii) Constitue une exploitation abusive d'informations privilégiées et confidentielles ;



Termes & Conditions

(iii) Contribue au blanchiment de fonds illégaux ;

(iv) Affecte de toute manière que ce soit la fiabilité ou le bon fonctionnement de la ou des plateforme(s) d'échanges ;

et

b) Votre ordre concerne l'achat d'un instrument financier, mais il y a une Marge libre insuffisante dans votre Compte pour couvrir cet achat ainsi que les frais applicables.

12.3 W.G.M Services Ltd se réserve le droit de refuser l'exécution d'un Ordre en suspens et/ou de modifier le prix de clôture ou d'ouverture d'un ordre en cas d'erreur technique ou autre.

12.4. Vous acceptez que la Firme puisse refuser d'exécuter une instruction de trading d'instruments financiers, si pour toute raison que ce soit vous êtes dans l'incapacité d'accéder à la ou aux plateforme(s) d'échanges pour envoyer une instruction pour les besoins de trading d'instruments financiers vous pouvez contacter le département des opérations à l'adresse dealing@wgmservices.com ou appeler le +357 22000878 pour donner une instruction verbale, sujet aux restrictions mentionnées dans la section Enregistrement des appels téléphoniques et tenue des registres du Contrat. Il doit être noté que la Firme se réserve le droit de rejeter de telles instructions verbales lorsque l'opérateur du Département des opérations n'est pas satisfait de l'identité du client ni de la clarté des instructions ; Dans de telles circonstances, W.G.M se réserve le droit de demander au client de transmettre une instruction à travers un autre moyen. Le client accepte qu'aux périodes de nombreuses transactions, il peut y avoir de délais dans la connexion téléphonique avec un membre du Département des opérations, particulièrement lorsqu'il y a des annonces importantes sur le marché.

12.5. Vous acceptez que, au cas où W.G.M refuse l'exécution d'un ordre dans le cadre de la section « Limites d'acceptation des ordres », vos obligations du Contrat de service demeureront.

13. Protection de solde négatif

13.1 Nous vous fournissons une « Protection de solde négatif » sur votre Compte. Ceci signifie que vos pertes ne pourront jamais excéder votre Équité.

14. Opérations de société

14.1 Les opérations de société ont un impact sur le prix des Instruments financiers, et par conséquent sur le prix de leurs CFD correspondants, à partir desquels nous fournissons les prix. Un client qui effectue une transaction dans un CFD a propriété de l'instrument financier sous-jacent. Cependant, en cas d'opération de société dans l'instrument financier sous-jacent d'un CFD, la Société effectuera les ajustements correspondants dans le Compte, afin de refléter l'effet économique de l'opération de société sur le prix du CFD. Ceci peut être réalisé à travers un ajustement en liquide et/ou ajustement de position sur le Compte avant ou après la date fixée pour l'opération de société (« Date effective »).

14.2. Si une opération de société survient en relation avec un instrument financier sous-jacent à une position ouverte dans un CFD que vous détenez chez vous, ou si tout autre événement d'insolvabilité survient en relation avec tout émetteur d'un Instrument financier auquel est liée l'une de vos positions CFD, nous pouvons exercer l'un des droits suivants, à condition que ce faisant, nous réagissions raisonnablement et effectuions tous les efforts raisonnables pour préserver la valeur de vos positions ouvertes ou ordres :

- a) Changer nos prix
- b) Changer toutes les limites de trading que nous pouvons avoir en place
- c) Changer tout paramètre de Marge ou de Leverage
- d) Changer le prix d'ouverture, la participation d'ouverture, ou la taille d'ouverture de toute position



Termes & Conditions

- e) Clore toutes les positions ouvertes que vous pouvez détenir à notre prix
- f) Ouvrir de nouvelles positions pour vous sur tout nouveau Marché correspondant
- g) Geler le Compte, y compris l'ouverture et la fermeture d'une ou plusieurs positions effectuées, et de suspendre toute activité de trading entre nous jusqu'à ce que les ajustements correspondants soient effectués.
- h) Fixer le CFD dont l'Instrument financier sous-jacent et sujet à l'Opération de société sur une base de clôture uniquement, cas dans lequel aucune nouvelle position ne peut être ouverte, et
 - i) Effectuer les ajustements correspondants dans votre Compte pour restaurer les Transactions du compte dans les Instruments financiers sous-jacents qui ont été (après la Date effective) ou doivent encore (avant la Date d'effet) être affectés par une Opération de société. UN tel ajustement doit être exécuté aux prix du marché en vigueur à ce moment-là, qui peuvent être différents des prix auxquelles les Transactions initiales avaient été exécutées.

14.3. Lorsque vous détenez une Position courte ou une Position longue dans un Instrument Financier sous-jacent sujet à un fractionnement (« split ») ou regroupement (« reverse-split »), nous pouvons effectuer un ajustement de la position afin d'amener l'ajustement nécessaire au Prix ainsi que la taille du Trade de l'Instrument financier à refléter l'effet économique du Split ou du reverse split au niveau du Compte. Dans ce cas, nous pouvons close-out la position sous un nouvel Instrument Financier avec le Prix ajusté, pour refléter l'effet du split ou reverse split.

14.4. Si vous détenez une Position longue dont l'Instrument Financier sous-jacent a été sujet à un split, nous pouvons procéder à un ajustement positif de votre Compte. Lorsque vous détenez une Position longue dont l'Instrument Financier a été sujet à un reverse split, nous pouvons procéder à un ajustement négatif de votre Compte.

14.5. Si par détention d'une Position courte dont l'Instrument Financier sous-jacent a été sujette à un split, nous pouvons procéder à un ajustement négatif de votre Compte. Lorsque vous détenez une position courte dont l'Instrument Financier a été sujette à un reverse split, nous pouvons procéder à un ajustement positif de votre Compte.

14.6. Nous nous réservons le droit de réduire les ratios de Leverage pour les CFD dans des Instruments Financiers qui pourraient être sujets à des Opérations de société présentes ou anticipées, afin d'adresser la volatilité possible des Instruments Financiers et des fluctuations du marché. Lorsque cela est possible, nous vous donnerons un préavis de ce changement afin que vous puissiez prendre la mesure que vous considérez comme appropriée.

14.7. La mesure ci-dessus peut être appliquée à un ou plusieurs Comptes, pré ou post la date effective de l'Opération de société, dans une période raisonnable, et pour ceci nous pouvons utiliser les moyens raisonnables nécessaires à la minimisation de la perturbation de l'utilisation des Comptes.

14.8 W.G.M Services Ltd n'est pas responsable d'aviser le client des annonces d'Opérations de société.

15. Confirmations de trade et erreurs

15.1 Les confirmations de toutes les Transactions que nous avons exécutées en votre nom au cours de toute journée de trading seront disponibles sur votre Compte accessible en ligne, qui sera mis à jour constamment lors de l'exécution de chaque Transaction.

15.2 Vous pouvez aussi consulter votre position de trésorerie, Équité et Niveau de marge sur la Plateforme électronique d'échanges sur laquelle vous négociez.



Termes & Conditions

15.3. Vous êtes responsable de la révision des confirmations de Trade ainsi que de votre position de trésorerie, Équité et Niveau de marge, d'assurer leur exactitude et de déterminer à votre unique et entière discrétion des actions que vous allez prendre. Nous pouvons, à votre demande, vous fournir des clarifications ou explications qui pourraient être raisonnablement nécessaires pour expliquer une confirmation de trader ainsi que votre position de trésorerie, d'Équité et de Niveau de marge. Aucune des clarifications ou informations que nous fournissons ne saurait être interprétées ou comprises comme comprenant une forme de recommandation ou de conseil sur les mesures que vous devriez prendre ou ne pas prendre.

15.4. En cas d'erreur manifeste dans une déclaration ou affichage d'informations fournies ou de déclaration effectuée par nous, nous pouvons, de bonne foi, annuler toute Transaction ou refuser d'accepter un ordre et/ou annuler l'effet de toute Transaction ou amender tout Trade afin que le Trade en question soit effectué comme si l'erreur n'avait pas été faite.

15.5. Si vous pensez qu'une confirmation de Trade ou votre position de trésorerie, Équité ou Niveau de marge sont affichés de manière incorrecte, vous devez nous en aviser immédiatement par écrit. Vous devez nous informer de toute erreur dans une confirmation de Trade ou Équité ou Niveau de marge aussitôt qu'il est raisonnablement faisable, et dans tous les cas, dans les 30 jours de la mise à disposition de la confirmation du

Trade ou de l'affichage de la position de trésorerie, Équité ou Niveau de marge. Un manquement de votre part à ce faire résultera en votre position de trésorerie, Équité ou Niveau de marge affichés considéré comme faux et vous liant.

15.6. Lors de l'exercice des droits ci-dessous, nous agissons à tout moment de manière raisonnable et vous informerons aussitôt que faisable lorsqu'une erreur est portée à notre attention

16. Comptes islamiques

16.1 Le compte islamique est conçu pour les traders qui ne peuvent pas recevoir ou payer de swaps pour des raisons religieuses. Le compte de trading est conforme à la loi de la Sharia, permettant ainsi qu'aux traders de profiter de la technologie en matière de trading. Si un client qui, en raison de ses croyances religieuses, ne peut ni recevoir ni payer d'intérêts, il peut choisir de désigner, de la manière fournie par la Société – qui peut être modifiée de temps en temps – obtenir un compte de trading sans swap, qui ne sera pas facturé ni ne recevra de primes et/ou reports et/ou intérêt (« Compte Islamique »). Le client confirme et/ou accepte et/ou déclare par la présente qu'une demande de rendre son compte islamique doit uniquement être effectuée en raison de ses croyances religieuses, et pour aucune autre raison que celle-ci. La Société se réserve le droit de refuser d'accepter la demande d'un client de désigner son compte comme Compte islamique, à son unique et entière discrétion, qui sera définitive et indiscutable par le client.

16.2. Dans le cas où la Société suspecte qu'un client abuse les droits qui lui sont conférés par la classification de son compte comme Compte islamique, la Société a le droit, sans préavis, de prendre une ou plusieurs des mesures suivantes :

- a) La Société peut ajouter une commission sur chacun des trades exécutés ; et/ou
- b) La Société peut annuler les droits spéciaux et/ou conditions conférées au Compte en raison de sa classification en tant que Compte islamique, annuler la désignation du Compte comme Compte islamique, et le transformer en Compte normal de trading et/ou
- c) La Société peut restreindre et/ou interdire au client de couvrir ses positions ; et/ou
- d) La Société peut, à sa seule discrétion, clore ou ouvrir des positions et les réinstaurer au prix réel du marché.

16.3. Le client reconnaît par la présence qu'il supportera tous les frais engendrés par l'action mentionnée ci-dessus, y compris mais non limités au coût de changement de l'écart.

Les titulaires de compte islamique seront facturés une commission de 40€ (Comptes Forex) et 40€ pour les CFD et Marchandises).

La commission sera facturée tous les lundis et jeudi à 00 :00 (GMT +2).



Termes & Conditions

Les clients qui détiennent une position à l'heure correspondante seront facturés. Une position clôturée avant 00:00 (GMT +2) ne sera pas facturée de commission.

17. Produits singuliers et crypto-monnaies

17.1. Les dispositions de la présente clause s'appliquent aux opérations sur marge qui se rapportent aux CFD dans les actions sous-jacentes, les contrats à terme de capitaux propres et les produits connexes, et les CFD dans les crypto-monnaies.

17.2 Sur certains marchés réglementés, il peut être difficile d'obtenir une position courte. Cela peut être le cas, par exemple, si l'instrument financier sous-jacent à base d'actions est à capitalisation courte ou non liquide, ou si une bourse ou un organisme de réglementation a interdit la négociation à découvert. Dans de tels cas, nous pourrions ne pas être en mesure de fournir un CFD pour refléter une position courte, ou vous pourriez devoir payer des frais supplémentaires pour que nous puissions ouvrir une position courte pour vous. Nous vous aviserons dans la mesure du possible de ces frais supplémentaires à l'avance, en fonction de la date à laquelle nous aurons pris connaissance de telles interdictions de vente à découvert.

17.3 Lorsque vous négociez des CFD dont l'actif sous-jacent est une crypto-monnaie, vous devez savoir que les crypto-monnaies ne sont pas reconnues comme Instruments financiers aux fins de MiFID. Les crypto-monnaies sont échangées sur des bourses numériques décentralisées non réglementées. Par conséquent, les informations sur les prix et les mouvements de prix des crypto-monnaies dépendent uniquement des règles internes de la bourse concernée, qui peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis. Cela conduit souvent à une très forte volatilité intra journalière des prix des crypto-monnaies, qui peut être considérablement plus élevée par rapport aux Instruments Financiers reconnus par la MiFID. Par conséquent, en négociant des CFD en crypto-monnaies, vous acceptez un risque de perte de vos montants investis significativement plus élevé qui peut survenir dans un délai très court suite à des mouvements de cours inattendus des crypto-monnaies.

17.4 Nous obtenons nos données de marché et de tarification sur les Cryptocurrencies auprès de nos fournisseurs de liquidité qui dérivent ces données des échanges décentralisés numériques sur lesquels les crypto-monnaies sont négociées. En raison du caractère non réglementé de ces échanges, les données de marché et les informations sur les prix fournies par ces bourses peuvent être soumises aux règles et pratiques internes de ces bourses qui peuvent différer considérablement des règles et pratiques observées par les bourses réglementées. En particulier, vous devez savoir que les règles de formation des prix des bourses de crypto-monnaies ne sont soumises à aucune surveillance réglementaire et peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de la bourse numérique concernée. De même, de tels échanges numériques peuvent introduire des suspensions de négociation ou prendre d'autres mesures pouvant entraîner la suspension ou la cessation de la négociation sur ces échanges ou le flux de données de prix et de marché devenant indisponible pour nous. Les facteurs ci-dessus pourraient entraîner un effet défavorable important sur vos positions ouvertes, y compris la perte de tous vos montants investis. En cas d'interruption ou de cessation temporaire ou permanente de la négociation sur un échange numérique d'où nous dérivons nos flux de prix pour la Crypto-monnaie pertinente, vos positions dans cette crypto-monnaie seront traitées au dernier prix disponible pour la Crypto-monnaie pertinente, et vous pourriez être dans l'incapacité de liquider votre position ou de retirer des fonds liés à cette position jusqu'à ce que la négociation sur la bourse numérique correspondante reprenne à la bourse numérique initiale concernée ou à tout échange successeur ; il peut y avoir un différentiel de prix important et peut avoir une incidence sur la valeur de vos positions CFD dans les crypto-monnaies pertinentes et entraîner des gains ou des pertes significatifs. Lorsque la négociation ne reprend pas votre investissement entier sera potentiellement perdu complètement. Vous acceptez que vous avez été informé par la société et comprenez ce risque particulier, et que vous devez prendre ce risque en compte lors de toute décision d'investissement concernant la négociation de crypto-monnaies.

17.5 Les Crypto-monnaies ne sont pas reconnues comme un instrument financier dans le cadre de la MiFID et de la législation des Services d'Investissements de Chypre. Par conséquent, dans le cas où nous sommes incapables de remplir nos obligations envers vous, vous ne pourrez pas demander une couverture auprès du Fonds d'indemnisation des investisseurs (le «Fonds») pour les clients de Chypre Investment Firms pour la partie de vos transactions concernant Cryptocurrencies. De même, vous devez savoir que toute réclamation que vous pourriez avoir ou tout différend pouvant survenir entre vous et la société relativement à votre négociation de CFD dans Cryptocurrencies ne sont pas éligibles et ne seront pas acceptés pour examen par le Médiateur financier de la République de Chypre.



Termes & Conditions

17.6 Les CFD en Crypto-monnaies seront normalement disponibles pour négociation via nos plateformes de trading électroniques, 24 heures sur 24, cinq jours par semaine, à condition que le fournisseur de liquidité sur lequel nous prélevons les flux de prix pertinents fonctionne.

17.7 Lorsque vous négociez des Crypto-monnaies, vous déclarez et garantissez que vous comprenez et acceptez pleinement les risques supplémentaires associés à ces opérations, tels qu'énoncés dans les Clauses 1-6 ci-dessus. Pour éviter tout doute, toutes les autres conditions de ce Contrat vous sont entièrement applicables lorsque vous négociez des CFD dans les Crypto-monnaies.

18. Termes de trading électronique

18.1. Vous serez responsable de la fourniture du Système vous permettant d'utiliser un Service électronique.

18.2. Vous serez responsable de l'installation et de l'utilisation d'un programme de détection/scanning de virus, que nous réclamons de temps en temps.

18.3. Nous pouvons exécuter toutes les Transaction lorsque vous les placez chez nous dans les termes reçus par nous.

18.4. Nous n'aurons aucune responsabilité en matière de pertes que vous pourriez subir suite à une Transaction que vous auriez placée au qui aurait été placée en votre nom incorrectement ou involontairement ou concernant des Ordres ou instructions qui n'ont pas été reçus par nous. Sauf notification spéciale du contraire, nous sommes autorisés à supposer que les Ordres qui semblent être placés en votre nom sont valablement donnés par vous, et toutes les Transactions émanant de ces ordres vous lieront définitivement. Sauf accord exprès contraire, par écrit, vous n'avez aucun droit d'annuler, modifier ou révoquer une Transaction pour la raison qu'elle n'a pas été donnée par vous ou a été donnée de manière incorrecte ou accidentellement ou sur la base d'une compréhension incorrecte

18.5. Sans préjudice à ce qui précède, nous n'avons aucune obligation d'accepter un Ordre ou d'effectuer une Transaction, et nous pouvons décliner ou accepter d'agir sur tout ordre ou donner effet à toute Transaction sans offrir de raison.

18.6. Lors de l'utilisation d'une Plateforme électronique d'échanges, vous devez

- a) Assurer que le Stem est conservé en bon ordre et convient à notre Plateforme électronique d'échanges
- b) Lorsque nous le demandons, effectuer des tests et nous en fournir les résultats que nous considérons nécessaires pour établir que le Système remplit les critères que nous vous donnons de temps en temps
- c) Effectuer régulièrement des vérifications de virus
- d) Nous informer immédiatement de tout accès non-autorisé à une Plateforme électronique d'échanges ou toute transaction ou instruction non-autorisée ou suspecte dont vous connaissez l'existence et, si sous votre contrôle faire cesser une telle utilisation non-autorisée ; et
- e) Ne laisser à aucun moment le terminal à partir duquel vous avez accédé à une telle Plateforme électronique d'échanges, ni ne laisser quiconque utiliser le terminal jusqu'à ce que vous vous soyez déconnecté de la Plateforme électronique d'échanges

18.7. Si vous apprenez l'existence d'un défaut matériel, d'un dysfonctionnement ou virus dans le Système ou dans une Plateforme électronique d'échanges, vous devez immédiatement nous informer de ce défaut, dysfonctionnement ou virus, et



Termes & Conditions

cesser toute utilisation de cette Plateforme électronique d'échanges jusqu'à ce que vous ayez reçu notre permission d'en reprendre l'utilisation.

18.8. Tous droits de brevets, d'auteur, de design, de marque et autres droits de propriété intellectuelle (qu'ils soient enregistrés ou non) concernant les Plateformes électroniques d'échanges demeurent nôtres ou ceux de nos concédants. Vous ne pourrez ni copier, ni interférer, ni modifier, altérer ou modifier les Plateformes électroniques d'échanges ou leurs logiciels, ni prétendre de le faire ou permettre que ces actions soient réalisées, à l'exception des actes de ce type autorisés par la loi. Toutes les copies des Plateformes électroniques d'échanges et leurs logiciels conformes à la loi applicable sont sujets aux termes et conditions de ce Contrat. Vous devez vous assurer que tous les concédants, marques et droits d'auteur ainsi que les notices de restrictions de droits sont reproduits sur ces copies. Vous devez tenir un registre écrit et à jour du nombre de copies des Plateformes électroniques d'échanges et de leurs logiciels faites par vous. Si nous le demandons, vous devez, aussitôt que possible, nous fournir un relevé du nombre et de la localisation de ces copies.

18.9. Nous n'aurons aucune responsabilité envers vous concernant les dommages que vous pourriez subir suite à des erreurs de transmission, pannes techniques, dysfonctionnement, interventions sur l'équipement de réseau, surcharges de réseau, blocage d'accès par des tiers malveillant, dysfonctionnement d'internet, interruptions ou autres problèmes au niveau des fournisseurs d'accès à internet. Vous reconnaissez que l'accès à la Plateforme électronique d'échanges peut être limité ou indisponible en raison de ces erreurs de système, et que nous nous réservons le droit, moyennant préavis, de suspendre l'accès aux Plateformes électroniques d'échanges pour cette raison.

18.10. Ni nous, ni un fournisseur de logiciel tiers, n'accepte de responsabilité en cas de délais, inexactitudes, erreurs ou omissions de données qui nous sont fournies en relation avec la Plateforme électronique d'échanges.

18.11. Nous n'acceptons aucune responsabilité en ce qui concerne les délais, inexactitudes ou erreurs dans les Prix qui vous sont cotés si ces délais, inexactitudes ou erreurs sont causés par des fournisseurs de services tiers (tels que des fournisseurs de prix, de liquidités, bourses, autres lieux d'exécution) avec lesquels nous pouvons collaborer. Nos obligations dans ce domaine sont uniquement la sélection de fournisseurs possédant les aptitudes nécessaires, et de leurs compétences et accréditations.

18.12. Nous ne saurions être obligés d'exécuter toute instruction / ordre que nous avons identifié ou que nous pensons raisonnablement être basés sur des erreurs causées par des délais au niveau du système dans la mise à jour des Prix, et ne reflètent pas les prix réels du marché sous-jacent correspondant. Nous n'acceptons aucune responsabilité concernant les négociations exécutées qui sont le résultat des délais décrits ci-dessus.

18.13. Nous n'aurions aucune responsabilité envers vous (que ce soit sous contrat ou à tort, y compris en cas de négligence) en cas de virus, worm, bombes de logiciel ou similaires introduits dans le système à travers la Plateforme électronique d'échanges ou sur tout logiciel fourni par nous à vous, vous permettant d'utiliser la Plateforme électronique d'échanges, à condition que vous ayez pris toutes les mesures raisonnables pour éviter de tels problèmes.

18.14. Vous devez vous assurer qu'aucun virus informatique, maliciel ou autres ne sont introduits dans votre système informatique ou réseau, et nous indemniseriez sur demande de toute perte que nous pourrions subir suite au résultat d'une telle introduction.

18.15. Nous ne saurions être responsables de toute perte, frais ou coûts, quels qu'ils soient, engendrés par une utilisation non-autorisée des Plateformes électroniques d'échanges. Vous devrez, sur demande, indemniser, protéger et nous dégager de toute responsabilité de et contre toutes pertes, frais, jugements, procès, actions, procédures, réclamations, dommages et coûts résultant de ou engendrés par tout acte ou omission par toute personne utilisant les Plateformes électroniques d'échanges en utilisant vos mots de passe ou codes d'accès, que vous ayez autorisé une telle utilisation ou non.

18.16. Nous ne saurions être responsable tout action réalisée par, ou sur instruction d'une bourse, d'un organe de liquidation, lieu d'exécution ou organe de régulation.



Termes & Conditions

18.17. Nous pouvons suspendre ou retirer de manière permanente une Plateforme électronique d'échanges, ou modifier la composition ou le mode de fonctionnement disponible ou les limites de trading en vous donnant un préavis de 24 heures.

18.18 Nous avons le droit, unilatéralement et avec effet immédiat, de suspendre ou retirer de manière permanente la capacité à utiliser toute Plateforme électronique d'échange, ou partie d'une Plateforme électronique d'échange, sans préavis, lorsque nous le considérons nécessaire ou souhaitable, comme par exemple en cas de non-conformité avec les lois et réglementations applicables, infraction aux dispositions de ce Contrat, ou en cas d'Événement de défaut, problème de réseau, panne d'alimentation électrique, pour entretien, ou pour vous protéger en cas de violation de la sécurité. En outre, l'utilisation d'une plateforme électronique d'échanges peut être supprimée automatiquement en cas de résiliation (pour quelle que raison que ce soit) de :

- a) Toute licence octroyée concernant les Plateformes électroniques d'échanges ; où
- b) Ce Contrat

18.19. En cas de terminaison de l'utilisation de toute plateforme électronique d'échange pour quelle que raison que ce soit, sur notre demande, vous devez nous retourner ou détruire tout le hardware, logiciels et documentation que nous vous avons fournis en relation avec cette Plateforme électronique d'échanges ainsi que toutes leurs copies.

18.20 Les disposition de cette Clause 18 s'appliquent sans préjudice à tous les autres termes de ce Contrat concernant les limites de responsabilité et indemnités.

18.21 L'utilisation de robots, VPS (Virtual Private Servers, ou Servuer Virtuel Privé), systèmes de trading automatiques et en règle générale le trading algorithmique ainsi que le trading algorithmique haute fréquence à travers nos Plateformes électroniques d'échanges (collectivement dénommé « Trading algorithmique ») est autorisé uniquement avec notre consentement écrit préalable.

18.22. Dans les cas où vous avez reçu notre consentement écrit préalable à l'utilisation de VPSun tel trading algorithmique, celui-ci est sujet aux conditions suivantes :

- a) L'utilisation simultanée de de dispositifs de trading est interdite
- b) Vous devez tester le logiciel, l'équipement ainsi que les appareils avant de les utiliser pour les besoins de l'activité de trading. Vous êtes seul et unique responsable des erreurs ou autres conséquences des systèmes automatisés que vous utilisez.
- c) Lorsque nous autorisons les communications électroniques à travers une interface personnalisée, ces communications sont sujettes aux termes et conditions applicables à l'utilisation d'une telle interface.

19. Comptes et dépôts clients

19.1 Avant que vous ne puissiez passer un ordre avec W.G.M Services Ltd, vous devez déposer suffisamment de fonds compensés dans votre Compte chez nous. Seuls les dépôts provenant d'un compte bancaire ou effectués au moyen d'autres méthodes de paiement en votre nom propre seront acceptées et créditées à votre Compte. Tous les fonds remis par un tiers seront retournés à la source, ou bloqués si un remboursement est impossible. Dans certains cas, il peut être demandé à un Client de confirmer / déclarer la propriété de la méthode de paiement ou de fournir des justificatifs de cette propriété de la méthode de paiement. Nous ne saurions être tenus responsables d'accepter et de créditer des fonds sur le compte d'un Client sous couvert d'une telle déclaration ou preuves, qui s'avèreraient être fausses, falsifiées ou manipulées de quelque manière que ce soit. Nous n'accepterons aucun paiement d'un tiers, et ne paierons aucun fonds qui vous soient dus par nous à un tiers, même si vous nous en instruisez expressément, à moins que nous n'agissions dans le cadre d'instructions émanant d'un tribunal ou d'un ordre d'homologation ou de tout ordre ou instruction d'un organe de régulation.

19.2. Vous pouvez ouvrir un Compte avec nous en USD/EUR/GBP ou dans toute autre devise que nous pourrions conseiller et/ou accepter de temps en temps. Tous fonds autres que les devises ci-dessus seront convertis dans l'une des devises ci-dessus, et ces conversions peuvent engendrer des frais imposés par l'organisme de crédit ou de paiement effectuant la conversion au moment auquel nous demandons cette conversion. Les dépôts effectués dans des devises autres que les soldes des Comptes seront calculés et vous seront rapportés dans la devise dans laquelle les Comptes sont tenus.



Termes & Conditions

19.3. Nous n'autorisons pas les comptes de trading joints, à moins que ceux-ci soient tenus conjointement par des personnes physiques parents au premier degré, et préalablement approuvés par nous, par écrit.

19.4. Lorsque votre Compte est tenu chez nous, conjointement et selon la disposition 18.3 ci-dessus :

- a) Chaque titulaire de compte joint sera conjointement et solidairement responsable de toutes les obligations envers W.G.M Services Ltd émanant de et en relation avec votre activité de trading
- b) Chacun de vous est séparément responsable de la conformité aux termes de ce contrat
- c) En cas de litige entre vous porté à notre attention, nous pouvons insister que vous nous donniez tous deux des instructions par écrit, ou nous ne pourrions pas accepter d'ordre ou autre instruction de remboursement de fonds depuis votre Compte provenant de l'un ou l'autre de vous.
- d) Si l'un de vous décède, le ou les survivant(s) peut continuer à opérer le Compte
- e) Lorsque l'un d'entre vous fournit des informations personnelles et financières concernant l'autre Titulaire du compte joint pour les besoins d'ouverture ou d'administration de votre Compte, vous confirmez que vous possédez son consentement ou êtes autrement autorisé à nous fournir ces informations et que nous les utilisons dans les conditions de ce Contrat.
- f) Nous remplissons nos responsabilités et obligations concernant l'évaluation des connaissances et de l'expérience sur au moins l'un des deux titulaires du compte joint.
- g) L'un ou l'autre peut demander la divulgation et la redirection du solde du Compte, à moins que dans certaines circonstances nous devions obtenir une autorisation de vous deux.
- h) Chacun de vous se verra donner l'accès unique au solde du Compte joint, au moins l'un des titulaires du compte joint devra effectuer la demande de retrait. Dès réception de la demande de retrait, nous retirerons les fonds à concurrence du montant que vous aviez initialement déposé, à condition que les conditions de retrait stipulées dans ce Contrat soient satisfaites. Nous créditerons le montant retiré au même compte bancaire depuis lequel les fonds ont été initialement débités.
- i) Pour que ce Contrat soit valide et contraignant, il est nécessaire que les deux titulaires du Compte joint acceptent les termes de ce Contrat, et si l'un des titulaires du compte joint souhaite résilier ce Contrat et fermer le Compte joint tenu chez nous, le consentement écrit de tous les titulaires du Compte joint sera requis pour une telle résiliation et fermeture, selon les dispositions de ce Contrat.
- j) Lorsque nous désirons résilier ce Contrat et fermer un Compte joint pour toute raison dans le cadre de ce Contrat, toute notification à cet effet sera envoyée par nous à l'adresse email correspondante qui nous aura été fournie lors de l'enregistrement du dit Compte joint.

19.5. Nous avons le droit de ne pas accepter de fonds déposés par vous et/ou d'annuler votre dépôt et de vous le rembourser, dans les circonstances suivantes :

- a) Si vous ne nous fournissez pas les documents que nous vous demandons soit pour les besoins d'identification de client ou pour toute autre raison, y compris concernant la vérification de la source de vos richesses
- b) Si nous suspectons ou avons des raisons de penser que vous avez soumis des documents qui pourraient être faux ou falsifiés
- c) Si nous suspectons que vous êtes impliqué dans des activités illégales ou frauduleuses, ou que vous
- d) Utilisez des pratiques de trading abusives



Termes & Conditions

- e) Si nous avons été informés que votre carte de crédit ou de débit (ou toute autre méthode de paiement utilisée) a été perdue ou volée
- f) Lorsque nous considérons qu'il existe un risque de retro facturation
- g) Lorsque nous ne pouvons pas vous identifier comme étant l'auteur du versement des fonds, ou lorsque nous sommes dans l'impossibilité de retourner les fonds vers la même source de paiement et/ou
- h) Lorsque nous le faisons dans le but de, selon notre jugement, nous conformer aux lois et réglementations applicables.

19.6. En cas de dépôts annulés, et s'il n'existe pas de confiscation concrète ou potentielle ou de gel de vos fonds par une autorité de régulation dans le cadre d'une suspicion de blanchiment d'argent ou de toute autre infraction juridique, vos fonds seront retournés vers le compte duquel ils ont été reçus initialement.

19.7. La période de traitement pour le crédit des dépôts sur le Compte peut varier en fonction des méthodes de paiement, et le temps de traitement des dépôts passés n'est pas indicatif et ne peut pas garantir que les dépôts ultérieurs seront traités dans une période similaire.

20. Argent du client

20.1. Nous traiterons l'argent détenu par W.G.M Services Ltd en votre nom en tant qu'Argent du client

20.2. Nous traitons l'argent reçu de vous ou détenu par nous en votre nom en conformité avec les lois et réglementations applicables concernant la détention de l'argent des clients.

20.3. W.G.M Services Ltd conserve et entretient les livres et registres de compte de l'Argent du Client au nom de ses Clients

20.4. Les dispositions de ce Contrat concernant l'argent du client, sont sujettes aux termes et conditions des banques et organismes de crédit chez lesquels ces fonds sont détenus et à travers lesquels les fonds sont transférés.

20.5. Nous collaborons avec divers organismes de crédit et fournisseurs de paiements. Une liste complète de ces organismes se trouve sur notre site internet.

20.6. Nous ne facturons pas de frais sur les dépôts d'argent sur et de votre Compte. Il demeure néanmoins de votre responsabilité d'être conscient à tout moment des frais de transfert et/ou autres frais et charges imposés par la banque, les fournisseurs de services de paiement et autres fournisseurs de services que vous utilisez lors des transferts de fonds avec nous.

20.7. Lorsque nous sommes confrontés à une rétro facturation d'un organisme financier qui concerne votre activité avec nous, nous sommes autorisés à fournir le dit organisme financier la preuve de la relation avec le client comme nécessaire afin que nous puissions démontrer à cet organisme financier l'existence d'une relation de trading ainsi que l'activité de trading correspondante entre vous et nous.

20.8. Lorsque vous transférez de l'argent dans votre compte chez nous, le temps écoulé avant que les fonds n'apparaissent dans votre Compte dépend de la méthode utilisée pour le transfert de ces fonds. Les dépôts et retraits de fonds peuvent uniquement être effectués de et vers les comptes à votre nom.

20.9. Nous nous efforçons de détenir l'argent du client en votre nom avec les organismes de crédit autorisés en République de Chypre et dans l'Union européenne, cependant nous pouvons aussi détenir votre argent en dehors de l'Union européenne.



Termes & Conditions

Les fonds seront détenus dans des comptes en banque libellés comme étant les fonds du client, et clairement séparés des fonds propres de la Société. Les fonds déposés peuvent être conservés dans un ou plusieurs comptes collectifs avec tout organisme de crédit règlement que nous spécifierons de temps en temps, et seront détenus en notre nom libellés comme Fonds Client comme décrit ci-dessus. Le régime juridique et réglementaire appliqué à cette banque ou société de traitement de paiement en dehors de l'Union européenne sera différent du régime juridique et réglementaire de Chypre et de l'Union européenne, et en cas de d'insolvabilité ou autre procédure analogue en relation avec cette banque ou société de traitement de paiement, un traitement différent sera appliqué à votre argent que celui qui aurait été appliqué par une banque de Chypre ou de l'Union européenne. Nous ne serons pas responsables de l'insolvabilité, des actes ou omissions de tout tiers auquel il est fait référence dans cette clause ou de toute perte subie suite à un manque dans le compte collectif.

20.10 Nous déposons l'argent des clients détenu au nom de nos clients dans un compte et/ou des comptes ouverts avec une banque, ou recevons les fonds à travers des sociétés de traitement de paiement, à condition que nous ayons exercé le soin attendu, nos aptitudes et diligence dans la sélection, la nomination et la révision périodique de ces banques et sociétés de traitement de paiement, et des arrangements pour la détention et la bonne garde de l'argent des clients qu'ils ont mis en place. En ce qui concerne le dépôt des fonds du client, si nous ne déposons pas les fonds avec une banque centrale, nous exerçons soin, aptitudes et diligence dans la sélection, la nomination et la révision périodique de l'organisme de crédit dans lequel les fonds sont placés, et dans l'arrangement de la détention de ces fonds. Nous prendrons en compte l'expertise et la réputation de la banque, ainsi que les critères juridiques et réglementaires ou encore les pratiques du marché en relation avec le fait de détenir l'argent des clients, qui pourraient avoir un effet négatif sur la protection apportée à l'argent des clients. Nous appliquons les mêmes principes lors de la sélection des sociétés de traitement de paiement desquelles nous acceptons de recevoir les fonds du client.

20.11 Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour assurer que l'argent des clients déposé dans une banque est identifiable séparément des liquidités appartenant à la Société, au moyen de comptes libellés différemment dans les livres de la ou les banque(s) ou autres mesures équivalentes aboutissant au même niveau de protection. De même, conformément aux lois et réglementations applicables, nous, lors de la réception des fonds des clients, placerons promptement ces fonds dans un ou plusieurs comptes libellés comme compte client. Nous appliquons les mêmes principes en ce qui concerne les sociétés de traitement de paiements.

20.12. Lorsque nécessaire, nous appliquerons une politique de diversification en matière de lieu de détention de l'argent des clients à travers la tenue d'un compte chez plusieurs banques tiers.

20.13 La Société peut détenir l'argent des Clients dans des comptes collectifs auprès d'organismes financiers et de crédit. Dans ce cas, il peut être impossible de distinguer les fonds propres aux Clients détenus par un organisme financier ou de crédit spécifique. Les comptes collectifs peuvent aussi comporter d'autres types de risques, y compris des risques juridiques, de liquidation, de décote, de tiers, etc...

20.14 En cas d'insolvabilité ou de procédures analogues en relation avec l'organisme financier ou de crédit (y compris la société de traitement de paiements) dans lequel sont détenus les fonds des clients, la Société (au nom du client) et/ou le client peut ne jouir que d'une réclamation non-sécurisée contre l'organisme financier ou de crédit, et le client peut être exposé au risque que l'argent reçu de l'organisme financier ou de crédit par la Société soit insuffisant pour satisfaire les réclamations du client en ce qui concerne le compte. La société n'accepte aucune obligation ou responsabilité dans les pertes en résultant dans le compte. Dans le cas peu probable de défaut, la perte proportionnelle affecterait tous les fonds des clients de la Société détenus dans les comptes chez l'organisme financier ou de crédit. Pour atténuer ce risque, les fonds des Clients sont détenus dans des organismes financiers et de crédit réputé, effectuant des évaluations de risque de crédit rigoureux et qui appliquent une surveillance continue.

20.15. Vous acceptez que nous ne saurions être responsables de tout défaut d'une contrepartie, banque, société de traitement de paiements, dépositaires ou autre entité qui détient de l'argent en notre nom ou avec lequel ou au travers duquel des transactions peuvent être réalisées.

20.16. W.G.M Services Ltd ne sera pas responsable des pertes subies par vous en relation aux fonds détenus par nous, à moins que ces pertes soient engendrées directement suite à notre grave, défaut volontaire ou fraude.



Termes & Conditions

21. Retraits

20.1 Les fonds peuvent être retirés par-vous de votre Compte, à condition que ces fonds ne soient pas utilisés pour des besoins de marge ou soient autrement devenus dus envers nous. Une fois que votre demande de retrait est approuvée, votre demande de retrait sera traitée par nous et envoyée pour exécution vers la même banque, carte de crédit ou autre source de laquelle les fonds ont été débité ou comme nous, à notre entière discrétion, le déterminons, aussitôt que possible.

21.2 Les retraits seront effectués uniquement d'une source en votre nom. Notez que certaines banques et organismes de cartes de crédit peuvent prendre du temps à être traités, particulièrement dans les devises dans lesquelles une banque correspondante est impliquée dans la transaction.

21.3. Si vous demandez un retrait de votre Compte et que nous ne pouvons pas satisfaire cette demande sans fermer certaines de vos positions ouvertes, nous ne réaliserons pas la demande jusqu'à ce que vous ayez clôturé suffisamment de positions pour permettre d'effectuer le retrait.

21.4 Lorsqu'un retrait est demandé depuis votre compte, nous nous réservons le droit d'imposer des frais de transaction liés au dépôt et à la demande de retrait dans le cas où le volume des transactions effectuées sur votre compte n'est pas important.

Le tableau suivant est un exemple, mais ne limite en rien ce qui peut être considéré comme volume de transactions important de notre part:

Montant du Dépôt	Volume des Trades	Frais de transaction *
5000 ou moins	< 2 lots	OUI
Entre 5001 et 20000	< 5 lots	OUI
Entre 20001 et 50000	< 7 lots	OUI
Entre 50001 et 100000	< 15 lots	OUI
Plus de 100001	< 25 lots	OUI

* Frais de transaction selon le fournisseur de paiement

** les tarifs ci-dessous sont sujets à changement sans préavis

Frais pour VISA et Mastercard	Taux
Processing fee	2.15%
Transaction fee	0.20%
Refund fee	0.20%
Total Fees	2.55%

Frais pour Virement Bancaires	25 euro
--------------------------------------	----------------

21.5 Veuillez noter que nous sommes à tous moments tenus d'agir en conformité avec les lois et réglementations applicables, et qu'un manquement à remplir les critères nécessaires en matière d'information peut, à notre entière discrétion, nous autoriser à agir raisonnablement conformément à la Clause 7 (« blanchiment d'argent, Sanctions et prévention des crimes financiers »), ce qui pourrait affecter votre capacité à retirer des fonds.

21.6 Les profits des clients' ne sont pas affectés et peuvent être retirés librement.

22. Frais, frais de trading et commissions, comptes dormants/inactifs



Termes & Conditions

22.1 W.G.M Services Ltd ne facture pas actuellement de frais de courtage ou de commissions, cependant nous nous réservons le droit de modifier notre structure tarifaire à tout moment, avec préavis. Les frais ne comprennent actuellement pas de frais tels que des frais de relevé de compte, frais d'annulation d'ordre, de frais de transfert de compte, de frais imposés par un marché ou autre organisme réglementé ou auto-réglémenté suite à notre fourniture de service, mais le pourraient à l'avenir.

22.2 Vous reconnaissez et confirmez que tout compte de trading détenu auprès de la Société sur lequel vous n'avez pas :

- a) effectué de transaction;
- b) de position ouverte ou fermé; et / ou
- c) effectué de dépôt;

pour une période de 6 mois (180 jours) ou plus, sera classé par nous comme un compte inactif («compte inactif»). La période de 6 mois susmentionnée sera interrompue et recommencée (c'est-à-dire à partir du jour 1) lorsque vous effectuez une transaction, ouvrez ou fermez une position et / ou effectuez un dépôt.

Vous reconnaissez en outre que la Société se réserve le droit de facturer des frais d'inactivité mensuels liés à la maintenance, à l'administration et à la gestion de la conformité de ces comptes inactifs. Le barème exact des frais sera calculé en fonction de la devise du compte de trading et est présenté comme suit: 50 EUR, - ou (ou 50 GBP ou 50 USD selon la devise du compte du compte client), ou tel que modifié par la Société.

Vous consentez en outre et acceptez qu'il n'est pas nécessaire pour l'entreprise d'informer explicitement le titulaire du compte avant ou au moment où ses comptes de trading devaient être classés «inactifs» ou facturés les frais d'inactivité. Vous acceptez en outre que tout compte qui est inactif pendant une période de 12 mois (360 jours) sera alors considéré comme inactif («compte dormant»). Une fois catégorisé comme «compte dormant», des frais de dormance s'appliqueront : le montant le plus élevé entre 200 EUR et 3% du solde du compte. Les frais de dormance seront facturés et ce jusqu'à ce que le solde du compte soit réduit à zéro, ou jusqu'à ce qu'à la réactivation de ce compte. Ceci ne s'applique qu'aux fonds encore disponibles sur le solde votre compte.

Nous nous réservons le droit de facturer rétroactivement les frais d'inactivité ou de dormance pour tout mois au cours duquel nous avons le droit de les facturer mais ne l'avons pas fait.

22.3. Pour la réactivation d'un compte inactif et / ou dormant, vous devez contacter la société. Le compte inactif et / ou dormant sera alors réactivé sous réserve, si nécessaire, d'une documentation d'identification du client à jour à fournir à la société.

22.4. Lorsqu'un client a plus d'un compte de trading et qu'au moins un de ses comptes de trading est actif, aucun frais d'inactivité ne sera appliqué même si un ou plusieurs autres comptes de trading du client répondaient aux critères d'inactivité.

23. Représentations et garanties

23.1 Si vous êtes une personne physique, vous déclarez et garantissez qu'à la date à laquelle ce contrat prend effet, et à la date de chaque transactions, que :

- a) Vous avez l'âge légal requis pour conclure ce Contrat, qui vous lie légalement selon les lois de la juridiction dans laquelle vous résidez, ainsi que la juridiction dans laquelle la Transaction est effectuée, et que vous avez entière capacité légale pour conclure cet Accord.
- b) Vous avez au moins 18 ans, et avez l'âge légal dans votre juridiction pour conclure en contrat obligatoire, et que les informations d'inscriptions que vous soumettez sont exactes et correctes.

23.2 Nous nous réservons le droit de vous demander une preuve de votre âge, ainsi que de tout tiers ou autre source, et votre Compte peut être suspendu jusqu'à ce qu'une preuve d'âge satisfaisante soit fournie. Nous pouvons, à notre entière



Termes & Conditions

discrétion, refuser d'offrir nos produits et services à toute personne ou entité, et de modifier ses critères d'éligibilité à tout moment.

23.3 Si vous êtes une personne ou entité morale, vous nous déclarez qu'à la date à laquelle ce Contrat prend effet, et à la date de chaque Transaction, que :

- a) Vous êtes dûment organisé, constitué, et existez valablement dans le cadre des lois applicables à la juridiction dans laquelle vous êtes constitué.
- b) L'exécution et la livraison de ce Contrat, toutes les Transactions ainsi que la performance de toutes les obligations contemplées dans le cadre de ce Contrat ont été dûment autorisées par vous et nous ont été divulguées, ainsi que toutes les informations et/ou documentation nécessaires.
- c) Vous détenez toutes les autorités, pouvoirs, consentement, licences et autorisations et avez pris toutes les mesures nécessaires vous permettant de conclure légalement ce Contrat ainsi que ces Transactions.
- d) Les personnes concluant ce Contrat et chaque Transaction en votre nom ont été dûment autorisées à le faire, et nous sont divulguées en nous fournissant les détails de leur relation avec vous en fournissant toute la documentation nécessaire.

23.4. Vous nous déclarez et nous garantissons qu'à la date à laquelle le Contrat prend effet, et qu'à la date de chaque Transaction :

- a) Ce Contrat, chaque Transaction, ainsi que les obligations créées dans leur cadre sont obligatoires sur vous et applicables contre vous en conformité avec les conditions de toute législation, réglementation, ordre, frais, règles de comportement professionnel ou accord auxquels vous êtes tenus.
- b) Vous ne vous trouvez pas dans une juridiction interdite. Nous nous réservons le droit de demander toute information supplémentaire que nous considérons nécessaire, dans une forme et d'un contenu que nous considérons satisfaisants, afin de vérifier la conformité avec ce paragraphe.
- c) Aucun Événement ou Défaut ou tout événement qui pourrait devenir, au fil du temps, d'un préavis, la réalisation d'une détermination ou toute combinaison de ces facteurs, un Événement ou Défaut (un Événement potentiel de Défaut) s'est produit et continue à se produire par rapport à vous.
- d) Vous agissez en tant que principal et seul propriétaire bénéficiaire (mais non en tant qu'administrateur) en entrant dans ce Contrat, et dans chaque transaction. Si vous souhaitez ouvrir, soit au moment présent ou à l'avenir, plus d'un Compte avec nous soit en tant que client individuel (personne physique) ou en tant que propriétaire bénéficiaire d'un client corporatif (personne morale), il est demandé que vous nous divulguiez immédiatement que vous êtes le propriétaire bénéficiaire du ou ces comptes lors de la procédure d'ouverture de compte, et nous fournir toutes les informations et/ou documentation nécessaires concernant la relation entre la ou les personne(s) physique(s) ou morale(s).
- e) Toutes les informations que vous nous fournissez ou nous avez fournies concernant votre position financière, domicile ou autres questions sont exactes et non trompeuses en aucun aspect matériel.
- f) Vous souhaitez, et êtes financièrement capable de subir une perte totale de fonds suite aux Transactions effectuées, et que la Transaction vous convient, et
- g) Sauf accepté autrement par nous, vous êtes le seul propriétaire bénéficiaire de tous les fonds que nous nous transférez dans le cadre du Contrat, libre de tout intérêt sécuritaire.
- h) Vous obtiendrez et vous conformerez à tout moment, et prendrez toutes les mesures nécessaires pour conserver tous les pouvoirs, consentements, licences et autorisations mentionnées dans cette clause, à tout moment.
- i) Vous nous informerez promptement en cas d'Événement de défaut ou Événement de défaut potentiel



Termes & Conditions

- j) Vous prendrez toutes les mesures raisonnables pour vous conformer aux lois et réglementations applicables en relation avec ce Contrat et toute Transaction, dans la mesure où elles vous ou nous sont applicables.
- k) Vous n'enverrez pas d'ordre ni n'entreprendrez d'action susceptibles de créer une fausse impression de la demande ou valeur d'un instrument financier sous-jacent, ni n'enverrez d'ordres que nous pourrions penser sont en infraction avec les lois et réglementations applicables.
- l) Vous ne profiterez pas de manière non-équitable du ou des Compte(s) que vous détenez chez W.G.M Services Ltd, ni n'aurez un comportement susceptible d'être considéré comme abusif envers nos systèmes de trading, y compris mais non limité à l'engagement dans des pratiques pour les besoins de tirer des bénéfices des délais dans les prix, pour négocier aux prix off-market et/ou en dehors des heures de trading, pour abuser le système et négocier à des prix manipulés et/ou pour introduire des plugs ou autres fonctions automatisées qui auraient un impact sur le fonctionnement des Plateformes électroniques d'échanges. Les pratiques dans lesquelles vous vous engagez et qui vous permettent de tirer un bénéfice sans être sujet aux risques, seront considérés comme abusives.
- m) Sur demande, vous nous fournirez les informations que nous réclamons raisonnablement pour prouver que les questions mentionnées dans cette clause ou pour nous conformer aux lois et réglementations applicables.
- n) Vous n'utiliserez pas nos services, systèmes et/ou facilités à des fins abusives, dans le but d'escroquer nous et/ou la CySEC ou toute autre autorité, et vous acceptez de vous conformer avec nos instructions si nous identifions ou suspectons un tel comportement.
- o) Vous avez lu et compris tous les documents de la Politique, et votre entrée dans ce Contrat est sujette aux dispositions contenues dans la présente.

24. Exclusions, limites et indemnité

24.1. En l'absence de négligence grave, de comportement malveillant ou fraude de notre part, ni nous ni nos directeurs, officiers, employés, agents ou Associés ne seront responsables des pertes, dommages, frais, dépenses subis par vous (y compris les pertes subies suite à une incapacité de négocier engendrée par quelque raison que ce soit ou subies suite au fait que nous ne vous ayons pas autorisé à négocier en conformité avec les termes de ce Contrat) et nous excluons par la présente toute responsabilité, dans les limites autorisées par la loi, concernant toute perte directe ou indirecte, actuelle ou potentielle, pécuniaire ou subie autrement par vous suite à tout acte ou omission de notre part.

24.2. Dans aucune circonstance nous ne saurions être responsable d'aucunes pertes directes ou indirectes, dépenses, perte de profit ou d'opportunité subies par vous ou tout tiers, que ce soit dans le cadre du contrat, tort ou autre, de tous dommages spéciaux ou conséquents, pertes de produits, perte de clients ou d'opportunités d'affaires dans le cadre ou en relation avec ce Contrat.

24.3 Rien dans ce Contrat ne saurait limiter ou exclure notre responsabilité en cas de décès ou de blessures physiques. Vous nous dégagez de toute responsabilité concernant les pertes subies suite à votre manquement à observer nos obligations, y compris et sans limitation, nos obligations dans le cadre de la Clause 7 (blanchiment d'argent, Sanctions et Prévention des crimes financiers).

24.4. Cette indemnité couvre, inter alia, nos frais juridiques et de recouvrement de dette, ou toutes autres dépenses encourues par nous dans le cadre de la protection de nos droits ou de défense de toute action menée contre nous concernant une telle infraction, ainsi que les pertes subies par nous suite à l'accès à nos systèmes et négociations à travers vos dispositifs par des personnes tiers.

24.5. Sans limitation, nous n'acceptons aucune responsabilité pour les implications fiscales négatives émanant des Transactions.



Termes & Conditions

24.6. Plusieurs facteurs peuvent entraîner un glissement de prix (par exemple une latence des données du marché, la vitesse de la connexion internet des clients, ou une forte volatilité du marché). Ces mouvements peuvent être en votre faveur, ou à votre désavantage. Vous acceptez par la présente que (a) notre devoir envers vous est d'assurer qu'un tel glissement soit appliqué à ces paramètres systématiques, et ce faisant nous déchargeons notre responsabilité de vous traiter de manière juste (b) en cas de glissement dans le prix du marché, l'ordre peut être exécuté à un prix matériellement différent du prix indiqué sur l'écran au moment du placement de l'ordre. En outre, dans des circonstances qui pourraient amener à un glissement, il peut ne pas être possible de placer d'ordres stop loss et/ou take profit jusqu'à juste après l'exécution d'un ordre. Lorsque nous travaillons avec d'importantes positions CFD, nous pouvons exécuter une couverture sur le marché pour l'instrument sous-jacent avant de remplir votre ordre au prix moyen du plein volume de la couverture, mais nous notons que toute amélioration du prix pendant le processus vous sera repassée. Bien que nous nous conformions à nos obligations envers les lois et réglementations applicables à tout moment, y compris nos obligations en matière de conflits d'intérêts et d'exécution de vos Ordres, et que nous visions à attribuer les résultats de tout Glissement de prix ou gapping du marché.

24.7 Nous nous réservons le droit, à notre entière discrétion, de ne pas exécuter l'ordre, ou de modifier le prix côté de la Transaction, ou de vous offrir une nouvelle cotation en cas de panne technique de toute Plateforme électronique d'échanges ou en cas de fluctuations du prix de l'instrument financier sous-jacent du CFD offert sur le marché. Si nous vous offrons une nouvelle cotation, vous avez le droit de soit l'accepter soit de la refuser, ce qui annule l'exécution de la Transaction.

24.8. Sans préjudice aux points ci-dessus, nous n'acceptons aucune responsabilité concernant les effets de délais ou changements dans les conditions du marché, y compris le prix du marché, causés sur toute Transaction.

24.9. Sans préjudice aux généralités des points ci-dessus, nous ne saurions pas être tenus responsables envers vous d'une performance partielle ou non-performance de nos obligations ci-dessous en raison d'un événement de force majeure ; à condition cependant que dans les cas de force majeure, nous puissions, autant que possible dans les circonstances, agir en conformité avec notre devoir de Traitement équitable des clients et autres obligations réglementaires, et mettrons en œuvre tous les efforts nécessaires pour minimiser les effets d'un Événement de force majeure sur les Services à être fournis par nous ci-dessous.

24.10. Nous sommes les propriétaires et avons l'autorisation d'utiliser les Plateformes électroniques d'échanges utilisées pour la fourniture des services dans le cadre de ce Contrat. En tant que tel, et sujet aux autres dispositions correspondantes présentées ici, nous sommes partiellement responsables envers vous de la bonne performance de la plateforme d'échanges.

24.11. Lorsque nous offrons à nos Clients l'opportunité d'utiliser et/ou bénéficier de services de tiers tels que l'analyse d'investissement, webinaires et autres matériaux éducatifs, de la manière considérée comme appropriée, vous acceptez que nous ne supportons aucune responsabilité en ce qui concerne le contenu fourni par un tiers ni les conséquences de l'utilisation du service, et que le contenu n'en a pas été approuvé par nous. Les clients utilisent les services de tiers et/ou les informations fournies par les services de tiers pour des besoins de marketing et/ou autres, à leur entière discrétion et responsabilité, supportant toutes les responsabilités engendrées par l'utilisation du service du tiers. Dans cette mesure, les Clients sont encouragés à demander des conseils et/ou une formation préalablement à l'utilisation des services ou des informations fournies par ces tiers, de s'assurer qu'ils comprennent pleinement les instruments financiers, termes techniques et descriptions fournis. Veuillez noter que ni nous ni nos employés, affiliés, agents, introducteurs et Groupes ne fournissons aucune forme de gestion d'investissement, conseils en investissements ou recommandations.

24.12. Sujet à la Clause 13 de la Protection de solde négatif que nous vous fournissons, vous devez nous payer les sommes que nous pouvons de temps en temps réclamer au titre de la satisfaction de tout solde débiteur sur l'un ou l'autre de vos Comptes avec nous, sur une base d'indemnité entière, toutes pertes, passifs, coûts ou dépenses (y compris frais juridiques), taxes, impôts et cotisations, que nous pourrions encourir ou auxquels nous pourrions être assujettis concernant l'un ou l'autre de vos Comptes ou toute Transaction ou résultant d'une fausse déclaration par vous ou une infraction par vous à vos obligations dans le cadre de ce Contrat (y compris toute Transaction) ou par l'application de vos droits.

24.13. Rien dans ce Contrat n'exclura ni ne restreindra tout devoir ou responsabilité que nous avons envers vous dans le cadre des lois et réglementations applicables, qui ne peuvent pas être exclues ou restreints en conséquence



Termes & Conditions

25. Conflits d'intérêts

25.1. Nous gérons les conflits d'intérêts en fonction du conflit et de la manière dont il se produit. Lorsqu'un tel conflit survient et ne peut pas être géré, nous nous réservons le droit de vous donner un préavis de résiliation. Vous reconnaissez et acceptez que vous avez consulté notre politique en matière de gestion de conflits d'intérêts pour de plus amples informations concernant la manière dont nous visons à gérer les conflits d'intérêts susceptibles de se produire lorsque nous vous fournissons les Services. Nous vous fournirons sur demande de plus amples détails à ce sujet.

26. Recherche

26.1. Nous, nos Associés et/ou membres de notre Groupe, pouvons vous fournir, ainsi qu'à d'autres clients, à travers nos divers canaux de communication, des recherches et autres informations concernant les investissements, ou suggérer une stratégie en matière d'investissement, explicitement ou implicitement, concernant un ou plusieurs Instruments financiers ou les émetteurs d'Instruments financiers, y compris une opinion sur la valeur ou prix présents ou futurs de ces instruments (« Recherche »).

26.2. **Vous reconnaissez par la présente que toute Recherche de ce type n'est pas préparée pour un client en particulier, et est largement distribuée à un certain nombre de personnes. En tant que telle, elle n'est pas préparée en fonction de vos circonstances personnelles, et ne constitue pas une recommandation personnelle présentée comme adaptée à vous basée sur une considération de vos circonstances, ni ne constitue un conseil en investissement, juridique, fiscal ou autres.** Lorsque des Recherches ou des recommandations en matière de trading vous sont fournis, elles le sont uniquement afin de vous permettre de prendre vos propres décisions en matière d'investissement.

26.3. En outre, rien contenu dans la documentation de la Recherche ne saurait être interprété comme une offre de notre part d'acheter ou de vendre ou autrement échanger un Instrument financier ou fournir un service en particulier.

26.4. La Recherche distribuée peut atteindre plusieurs de nos clients à des moments différents, et peut ne pas être correcte ou exacte au moment où elle est reçue. **Ni nous, ni nos Associés ou membre de notre Groupe ne sont tenus de mettre la Recherche distribuée à jour.** En règle générale, bien que nous nous conformions aux critères des lois et réglementations applicables dans la production et la distribution de la Recherche, nous ne garantissons pas l'exactitude ou la justesse de la Recherche distribuée. **Bien que les soient appropriés soient appliqués pour assurer que toutes les déclarations et opinions contenues constituent des hypothèses fondées et conclusions à la date à laquelle elles sont publiées, elles ne doivent pas être considérées comme étant une déclaration que les sujets qu'elles contiennent surviendront.**

26.5. Lorsqu'une Recherche contient des restrictions concernant les personnes qui susceptibles de la recevoir, vous devez prendre les mesures raisonnables dans les circonstances pour vous assurer que ce critère est rempli.

26.6. Notre politique en matière de Gestion des conflits d'intérêts divulgue les circonstances dans lesquelles nous, nos Associés, membres de notre Groupe, pouvons détenir des positions longues ou courtes dans des Instruments financiers auxquels la Recherche fait référence, et/ou pouvons détenir des positions opposées à celles de la direction possible de toute Recherche distribuée. Les autres de nos clients peuvent aussi utiliser des pratiques similaires aux pratiques ci-dessus.

26.7. La Recherche contient un certain nombre de divulgations réglementaires destinées à remplir les critères des lois et réglementations applicables. Vous devez lire et considérer soigneusement les divulgations et clauses de non-responsabilité contenues dans la Recherche publiée.

26.8. Vous pouvez consulter notre Politique en matière de gestion des conflits d'intérêts pour de plus amples informations concernant la manière dont nous gérons les conflits susceptibles d'affecter l'impartialité de la Recherche qui vous est fournie. Vous pouvez demander plus de détails concernant les conflits d'intérêts susceptibles de survenir dans les relations dans la Recherche qui vous est fournie.



Termes & Conditions

27. Abus du marché

27.1. Vous reconnaissez par la présente que W.G.M Services Ltd peut, à tout moment, entrer dans des transactions de couverture visant à couvrir son risque concernant les Transactions réalisées avec vous.

27.2. Vous reconnaissez aussi qu'il est possible qu'à travers la couverture mentionnée ci-dessus, les Transactions que vous réalisez avec nous puissent constituer un délit d'initié sur la base d'informations privilégiée ou confidentielles, ou avoir un effet de distorsion sur le marché en question, ou autrement déclencher ou constituer une violation des lois et réglementations applicables, y compris la Directive concernant l'abus de marché et les Réglementations de l'Union européenne.

27.3. En outre à la reconnaissance des points ci-dessus, vous vous engagez à ne pas réaliser de transactions susceptibles d'avoir d'effets de distorsion susceptibles de déclencher ou constituer une violation des lois et réglementations applicables y compris :

26.3.1 Ne pas échanger lorsque vous êtes en possession d'informations privilégiés et confidentielles qui, si rendues publiques, auraient un impact significatif sur les prix des instruments financiers sous-jacents.

26.3.2. Ne pas entreprendre de trading agressif ou abusif susceptible de nous empêcher de remplir nos obligations réglementaires ou de maintenir des marchés équitables et ordonnés.

27.4. Si nous suspectons raisonnablement que l'une ou l'autre de vos Transactions ont été réalisées en infraction avec les engagements ci-dessus, nous pouvons prendre les mesures que nous considérons nécessaires afin d'atténuer les effets de votre Transaction, et éviter une infraction ou la continuation de l'infraction aux lois et réglementations applicables, y compris la remise de rapports correspondants (en matière de délit d'initié ou d'abus de marché) aux autorités de régulation et le placement de filtres, ou la limitation de votre Compte et des CFD que vous pouvez négocier. Vous vous engagez à nous divulguer entièrement, même lorsque nous ne vous le demandons pas directement, lorsque vous pouvez potentiellement être un « initié » en vertu de votre position d'actionnaire dans le Conseil d'Administration ou tout autre organe de gestion ou de direction d'un émetteur d'Instrument financier.

27.5. Nous visons à fournir une liquidité des transactions efficace sous forme de streaming, prix négociables pour la plupart des instruments financiers que nous offrons sur nos Plateformes électroniques d'échanges. En conséquence de la nature fortement automatisée de la livraison de ces prix négociables, vous reconnaissez et acceptez que les cotations erronées de prix soient susceptibles de survenir de temps en temps. Si vous vous engagez dans des stratégies de trading dans le but d'exploiter cette(ces) cotation(s) erronée(s) ou agissez de manière malveillante (communément connu sous le nom de « sniping »), ou si nous déterminons à notre seule discrétion et de bonne fois que vous ou l'un de vos représentants négociant en votre nom profite, bénéficie, tente de prendre avantage de ce ou ces cotation(s) erronée(s) ou que vous commettez tout autre négociation incorrecte ou abusive, y compris et sans limitation :

- a) Fraude/actions illégales qui mènent à la transaction
- b) Ordres passés sur la base de prix manipulés suite à des erreurs de système ou dysfonctionnements du système
- c) Stratégies d'arbitrage en matière de négociations sur les prix offerts sur nos plateformes suite à des erreurs de système et/ou
- d) Transactions coordonnées par des tiers visant à prendre avantage des mises à jour du système
- e) Ordres passés sur la base d'informations confidentielles privilégiées

Nous aurons le droit de prendre les mesures suivantes :

- a) Ajuster les Écarts de prix mis à votre disposition ; et/ou
- b) Restreindre votre accès au streaming, aux cotations instantanément négociables, y compris fournir des cotations manuelles uniquement ; et/ou



Termes & Conditions

- c) Obtenir l'historique des profits de trading de votre Compte gagnés grâce un tel abus de liquidité comme déterminé par nous à tout moment pendant notre relation de trading ; et/ou
- d) Rejeter un ordre ou annuler une négociation ; et/ou
- e) Résilier immédiatement ce Contrat.

28. Données personnelles

28.1. Lors de la collecte, du traitement et de l'emmagasinage des Données personnelles fournies par vous, nous sommes sujets aux dispositions de la loi 138 (I) de 2001 sur le Traitement des données personnelles (Protection des Individus) comme modifiée, de la République de Chypre (« Loi sur le traitement des données »).

28.2. Nous, W.G.M Services Ltd, sommes gestionnaires de données pour les besoins de la Loi sur le traitement des données.

28.3. Vous acceptez que nous, nos Associés, tout membre de notre Groupe, toutes personnes recevant des droits de nous ou de nos Associés, agents ou sous-traitants avec lesquels nous collaborons ou travaillons pour les besoins de collecte, stockage et traitement des données personnelles fournies par vous ainsi que les tiers agissant en notre nom pourraient recueillir, traiter, utiliser ou stocker pour les besoins de réalisation des Transactions et autres services ou en relation avec ces besoins dans le cadre de ce Contrat, l'assistance opérationnelle ainsi que le développement de notre ou leurs activités, nous fournir nous ou eux des services professionnels ou autres, appliquer leurs droits contractuels ou autres, et pour les besoins de conformité avec les dispositions contractuelles, juridiques et réglementaires partout dans le monde auxquelles nous, nos Associés ou tiers sont assujettis.

28.4. À titre indicatif, nous, nos Associés, tout membre de notre Groupe ou tiers peuvent utiliser les Données personnelles fournies par vous pour :

- a) Réaliser l'évaluation de convenance conformément aux dispositions de la Clause 6 (« Pertinence et Convenance »)
- b) Besoins de conformité envers les lois anti-blanchiment d'argent et autres réglementations.
- c) Détection et prévention de la fraude.
- d) Pour les besoins de conformité avec les lois et réglementations applicables, ou autres dispositions législatives qui pourraient être applicables aux tiers.
- e) Pour nous permettre de vous fournir des services dans le cadre des dispositions de ce Contrat.
- f) Pour les besoins de statistiques et de développement de produits y compris l'identification des produits et services qui vous intéressent, et
- g) Pour les besoins de compréhension et de développement des activités, services et produits des Groupes.

28.5. Nous pouvons aussi obtenir des informations ou vérifications des informations que vous nous fournissez auprès de tiers agréés pour nous transmettre ces données et/ou services, ou auprès d'autres sources et bases de données réputées que nous pouvons sélectionner à notre entière discrétion. Vous consentez et acceptez expressément à notre utilisation de ces tiers. Vous nous autorisez par la présente à utiliser les informations que vous nous donnez, ainsi que toutes autres informations que nous recevons de tiers pour les besoins de l'évaluation et vérifications mentionnées.

28.6 Nous, nos Associés, tout membre de notre Groupe et tiers, peut divulguer les Données personnelles fournies par vous à nous, à :

- a) Nos Associés tout membre de notre Groupe et tiers, sur la base que ces Données personnelles seront gardées confidentielles,



Termes & Conditions

- b) Toute autorité de réglementation, gouvernementale ou autre entité, organisme ou personne auquel nous ou nos Associés, tout membre de notre Groupe ou tiers est tenu ou autorisé, dans le cadres des lois et réglementations applicables ou autres dispositions légales ou accords intergouvernementaux applicables aux tiers, à effectuer une telle divulgation.

28.7. Les Données personnelles que vous fournissez seront ajoutées aux bases de données et stockées pour vous informer des produits et services ouverts par nous et nos Affiliés qui pourrions vous intéresser. Si vous ne souhaitez pas recevoir ces informations, vous pouvez nous en informer en contactant notre Département d'assistance client à travers la page Contactez-nous ou la discussion en ligne.

28.8. Vous acceptez que le traitement et stockage des données personnelles que vous nous fournissez peuvent être effectués dans et depuis toute juridiction à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union européenne y compris dans ou vers des pays ou territoires qui n'offrent pas le même niveau de protection des informations personnelles que l'Union européenne.

28.9. Vous déclarez par la présente que, lorsque vous êtes une personne non-physique nous fournissant des Données personnelles de tout individu ou lorsque vous êtes un individu nous fournissant des Données personnelles autres que les vôtres, vous vous engagez par la présente et déclarez que cette personne, dont les Données personnelles sont recueillies, stockées et traitées en conformité avec les dispositions contenues dans la présente, a été informée et donné son consentement à une telle collecte, un tel stockage et traitement des Données personnelles dans les conditions mentionnées ici et qu'elle a été informée de ses droits en relation avec ses Données personnelles qui sont détenus et traitées en conformité avec les termes mentionnés ici.

28.10. Vous reconnaissez par la présente que nous comptons sur les Données personnelles qui nous sont fournies pour remplir nos obligations dans le cadre de la Loi et de ce Contrat, et vous vous engagez à nous fournir des mises à jour des Données personnelles fournies, afin que les Données personnelles restent à jour et exactes.

29. Communications

29.1. Vous pouvez communiquer avec nous à travers notre Département d'assistance client par téléphone comme spécifié ci-dessous, à travers la page Contactez-nous de notre site internet, ou par la discussion en ligne pendant les heures d'ouverture. Nos coordonnées sont les suivantes :

Nom: W.G.M Services Ltd
Adresse : 11 Vyzantiou, quatrième étage, Strovolos 2064
Nicosie, Chypre
Téléphone : +357 22 000878
No. de Fax: +357 22 660405

29.2. Pendant les périodes d'Événements d'importance ou de volatilité sur le marché (tels que des élections, lancement d'une date économique majeure, etc...) ou suite à un Événement de Force Majeure, il est possible que les lignes téléphoniques soient occupées pendant de longues périodes. Dans certaines circonstances, la communication par téléphone ou tout autre moyen peut être indisponible. W.G.M Services Ltd n'aura aucune responsabilité quelle qu'elle soit en ce qui concerne la difficulté ou l'impossibilité de communiquer dans ces circonstances en dehors du contrôle de W.G.M Services Ltd.

29.3. Pour les besoins de nos communications avec vous, nous utiliserons les coordonnées fournies par vous lors de l'ouverture du compte, à moins que vous ne nous fournissiez des coordonnées mises à jour. Dans ce cas, nous utiliserons ces coordonnées mises à jour pour communiquer avec vous. Il est de votre responsabilité d'assurer qu'à tout moment, les coordonnées vous concernant en notre possession soient correctes. Vous nous informerez de tout changement dans vos coordonnées pour la réception des avis, instructions et autres communications immédiatement. Nous ne saurons être responsables de toute perte directe ou indirecte causée par votre manquement à nous fournir des coordonnées exactes et valides ou de nous ternir informés des changements dans vos coordonnées.



Termes & Conditions

29.4. Si vous êtes dans l'incapacité de communiquer avec nous, ou si nous sommes dans l'incapacité de communiquer avec vous pour quelle que raison que ce soit, en l'absence de négligence grave ou de fraude de notre part causant cette panne de communication, nous n'aurions aucune responsabilité concernant les pertes directes ou indirectes causées ou subies par vous suite à la dite panne de communication.

29.5. Tout avis ou communication envoyé dans le cadre de ce Contrat par une partie à l'autre est supposé être effectivement reçu :

- a) Si par fax, message texte ou discussion en ligne, lorsque celui-ci est reçu sous forme lisible ; ou
- b) Si par lettre, le jour ouvrable suivant son dépôt à la poste d'une enveloppe prépayée adressée au destinataire, à l'adresse la plus récemment notifiée à l'expéditeur en conformité avec les dispositions contenues ici ;
- c) Si publié sur une Plateforme électronique d'échanges, aussitôt la publication ;
- d) Si envoyé par email, une heure après l'envoi à l'adresse email du destinataire fourni à l'expéditeur en conformité avec les dispositions contenues ici ;
- e) Si publié sur notre site internet, un jour après publication.

29.6. Lorsque nous apportons un changement matériel à ce Contrat ou tout autre document comprenant le Lot de documents légaux concernant le client, nous vous informerons de ce changement par un email envoyé à l'adresse que vous nous avez fournir à travers nos Plateformes électroniques d'échanges. Vous aurez 5 jours pour résilier ce Contrat si vous n'acceptez pas les changements qui vous sont notifiés.

29.7. Les avis affectant le cadre contractuel applicable à nos transactions avec vous vous seront fournis par email ou toute autre forme de communication électronique.

29.8. Vous reconnaissez la possibilité de pannes des communications électroniques, de pannes mécaniques, de logiciel, de système et de cryptage, et acceptez ce risque lorsque vous vous engagez dans une activité de trading avec nous. Sans préjudice à la Clause 23 (« Exclusions, limitations et indemnité »), nous n'acceptons aucune responsabilité pour ces pannes en dehors de notre contrôle raisonnable.

29.10. Nous pouvons agir sur toute communication qui semble raisonnablement émaner de vous, sans responsabilité de notre part. Nous ne supporterons aucune responsabilité concernant les pertes subies par vous suite à une autorisation non autorisée de vos mots de passe ou autres identifiants utilisés pour accéder à nos Plateformes électroniques d'échanges et pour l'accès non-autorisé aux dispositifs utilisés par vous pour les activités de trading ou pour nous donner des instructions ou encore communiquer autrement avec nous.

29.11. Selon les dispositions ci-dessus, les relevés de compte vous seront transmis électroniquement. Étant donné la nature de notre relation, c'est-à-dire la négociation en ligne, vous acceptez par la présente que la transmission électronique de relevés de compte et non sur papier sont mieux appropriés au contexte de notre relation.

29.12. Vous pouvez accéder à vos relevés de compte en ligne à tout moment à travers notre Plateforme électronique d'échanges. Vous pouvez demander à recevoir vos relevés de compte actuellement ou trimestriellement par email, en envoyant votre demande à notre service d'assistance.

29.13. Sujet aux Lois et réglementations applicables, toute communication entre nous à l'aide de signatures électronique et toute communication à travers notre site internet et/ou Services électroniques seront contraignants de la même manière que s'ils avaient été effectués par écrit. Les ordres ou instructions qui vous sont donnés par email ou par tout autre moyen électronique constitueront la preuve des ordres ou instructions donnés.



Termes & Conditions

29.14. Vous acceptez de conserver des registres adéquats en conformité avec les lois et réglementations applicables pour démontrer la nature des ordres soumis ainsi que l'heure à laquelle ces ordres sont envoyés.

29.15. Lorsque nos communications constituent des communications de marketing, elles seront identifiées comme telles.

29.16. Ce Contrat vous est fourni en langue anglaise, et nous continuerons à communiquer avec vous en anglais pour la durée de ce Contrat. Cependant, lorsque ceci est possible, nous pouvons communiquer dans d'autres langues en sus de l'anglais. En cas de conflit entre les communications en anglais et les communications dans une autre langue, les dispositions de la version en langue anglaise prévaudront.

29.17. Tous les rapports ou relevés contenant les détails des négociations OTC dans lesquels nous entrons avec vous serviront d'outil de réconciliation pour les besoins d'EMIR.

30. Enregistrement des appels téléphoniques et tenue des registres

30.1. Nous enregistrons toutes les conversations avec vous, et surveillons et entretenons un registre de tous les emails envoyés par nous ou qui nous sont envoyés, ou des discussions entre vous et nous. Nos Plateformes électroniques d'échanges contiennent généralement un registre de toutes les Transactions et négociations conduites sur la Plateforme de trading. Tous ces registres sont notre propriété et peuvent être utilisés par nous en cas de litige. Nous conserverons les registres pendant une période minimum de 5 ans à partir de la date de chaque transaction correspondante.

30.2. Nous pouvons conserver dans nos registres toutes vos Données personnelles que nous recevons pendant une période minimum de 5 ans après la date de résiliation ou d'expiration de ce Contrat.

31. Communications directes

31.1. Vous acceptez que nous puissions, dans le cadre des conditions de ce Contrat, prendre contact directement avec vous de temps en temps par téléphone, email ou autre moyen de communication électronique. Vous consentez à ces communications, et acceptez que ces communications ne soient pas considérées par vous comme étant une violation de vos droits dans le cadre d'une loi ou réglementation ou des termes de ce Contrat.

31.2. Que vous nous ayez été présenté par un Introduceur ou que vous ayez été contacté par nous par tout moyen que ce soit, vous acceptez par la présente que lors de votre acceptation de ce Contrat en cliquant le bouton d'acceptation lors de l'inscription, vous acceptez qu'une telle communication n'engendre pas d'action contre nous en relation avec les moyens par lesquels une telle communication et présentations ont été effectuées.

31.3. Nous pouvons utiliser des tiers pour des besoins de marketing. Ces tiers peuvent être des sociétés du Groupe ou autres fournisseurs de services. Nous sommes responsables de la sélection et des conditions d'engagement de ces fournisseurs de services. Nous conservons l'entière responsabilité, à tout moment, de la conduite des activités et du travail de ces fournisseurs de services, y compris de nous assurer que leurs communications sont toujours claires, équitables et non trompeuses. Nous avons mis en place des arrangements et procédures visant à éviter les conflits d'intérêts émanant de ces arrangements, et pour contrôler et surveiller les activités de ces tiers ainsi que les déclarations qu'ils font en relation avec nous, nos services et le Groupe. Lorsqu'il parvient à notre attention que l'un de ces tiers effectue des déclarations non autorisées ou incorrectes, nous prenons les mesures raisonnables afin de remédier à leurs conséquences. Vous pouvez porter à notre attention des déclarations qui vous semblent être incorrectes, et nous prendrons toutes les mesures nécessaires afin d'adresser les inquiétudes ou problèmes en question. Plus de détails concernant les réclamations sont décrits dans la Clause 32 (« Réclamations »). Vous reconnaissez que des informations promptes, exactes et descriptives qui nous sont fournies pour les besoins ci-dessus nous permettront de prendre de meilleures mesures correctives. Lorsque nos arrangements avec ces



Termes & Conditions

tiers génèrent un conflit d'intérêt avéré ou potentiel, ceci sera décrit dans notre Politique en matière de gestion des conflits d'intérêts.

32. Réclamations

32.1. Vous reconnaissez par la présente la Procédure de traitement des réclamations de W.G.M Services Ltd, qui se trouve sur notre site internet.

32.2. En addition à la procédure de traitement des réclamations ci-dessus pour la communication et le traitement des réclamations par nous, vous avez aussi le droit d'adresser vos réclamations à la CySEC au médiateur des services financiers (<http://www.financialombudsman.gov.cy/>) ou demander réparation à travers la procédure ADR (Alternative Dispute Resolution) du tribunal.

32.3. Selon les dispositions de la loi concernant l'établissement et le fonctionnement d'une seule agence pour la résolution extrajudiciaire des litiges de nature financière de 2010 (Loi 84(I)/2010 modifiée), nous sommes tenus d'accuser réception de votre réclamation dans les 15 jours suivant la réception, et de vous donner une réponse en relation avec votre réclamation dans les 3 mois suivant la réception de la plainte. Si vous n'êtes pas satisfait de notre réponse, ou si nous avons rejeté votre plainte ou si vous ne recevez pas de réponse de nous sous trois mois, vous pouvez vérifier avec le bureau du médiateur des services financiers au cas où vous seriez éligible pour enregistrer une plainte avec eux et demander une médiation en vue d'une éventuelle indemnisation.

32.4. Si votre réclamation est d'un type qui peut être traité par le médiateur des services financier, vous devez contacter le médiateur dans les quatre mois suivant la réception d'une réponse finale de nous en relation avec une plainte ou depuis le dépassement de la date limite à laquelle vous auriez dû recevoir notre réponse, au risque que le médiateur des services financiers ne puisse pas traiter votre réclamation.

33. Votre position fiscale

33.1. Nous ne fournissons pas de conseils fiscaux. Il est de votre responsabilité de vous tenir informé de des conséquences fiscales de vos activités de trading avec nous, y compris des changements dans votre position fiscale.

33.2. Votre régime discal dépend de votre situation personnelle, et peut être sujet à certains changements.

33.3. Lorsque nous devons, dans le cadre des lois et réglementations applicables (comme elles peuvent être applicables à nous et/ou à vous), y compris les Standards Communs de Déclaration (« CRS » - Common Reporting Standards) de l'OCDE comme adoptés et appliqués à nous, tout accord intergouvernemental, effectuer des déductions fiscales avant de vous remettre le paiement, ces déductions seront effectuées par nous comme requis avant que nous vous remettions le paiement. Ces déductions peuvent être requises à titre indicatif lorsque vous ne nous fournissez pas les informations nécessaires dans le cadre du CRS ou du FATCA si vous êtes une personne des USA.

33.4. Nous pouvons à tout moment devoir, dans le cadre des lois et réglementations applicables, fournir des informations concernant vous-même ou votre position fiscale à tout organe de régulation situé à Chypre ou à l'étranger. Vous consentez par la présente à nous fournir ces informations vous concernant dans ces circonstances.

33.5. Lorsque ceci est requis le cadre du FATCA, vous acceptez que nous ou l'un de nos Associés recueillent, traitent, stockent et soumettent directement ou indirectement toutes ces informations de la manière et au moment où ceci est nécessaire pour les besoins de conformité avec nos ou leurs obligations dans le cadre du FATCA, que ceci soit imposé à nous ou à eux



Termes & Conditions

directement ou indirectement en vertu du cadre réglementaire et juridique ou de tout accord auxquels nous ou nos associés pourrions être assujettis de temps en temps.

33.6. Lorsque vous ou (dans le cas de personnes morales) un ou plusieurs de vos actionnaires directes ou indirectes ou autres personnes apparentées à vous constituent des personnes à déclaration obligatoire aux USA, vous acceptez par la présente de nous fournir toutes les informations et documentation sous la forme et dans les délais requis afin de nous permettre de nous conformer à nos obligations en termes du FACTCA.

33.7. Vous devez informer toutes les personnes apparentées à vous qui constituent des personnes à déclaration obligatoire aux USA de notre droit d'effectuer des divulgations concernant le FATCA dans le cadre de ce Contrat. Ni nous ni nos Associés ne seront responsables envers vous ou lue de vos personnes à déclaration obligatoire aux USA apparentées en relation auxquelles une divulgation est effectuée dans le cadre de cette Clause 32. Vous renoncez ici à tout droit d'objection d'une telle divulgation, en relation à vous ou à l'une de vos personnes à déclaration obligatoire aux USA apparentée.

34. Loi et juridiction applicables

34.1. Ce contrat, ainsi que toutes les réclamations non-contractuelles ou litiges entre nous, sont régis par les lois de la République de Chypre, et seront interprétés selon ces lois.

34.2. Les tribunaux de Chypre auront juridiction exclusive pour régler tout litige émanant de ou en relation avec ce Contrat.

35. Divers

35.1. Sujet aux obligations que nous avons envers vous dans le cadre des lois et réglementations applicables, si nous exerçons l'un ou l'autre de nos droits ci-dessous sans vous donner de préavis, nous devons vous donner préavis aussitôt qu'il est raisonnable praticable, sans être en contravention des dispositions des lois et réglementations applicables.

35.2. Les droits et corrections mentionnés dans le cadre de ce Contrat sont cumulatifs et n'excluent pas ceux fournis par la loi.

35.3. Nous ne serons pas tenus d'exercer de droit ou correction d'une manière ou à un moment qui vous soit bénéfique.

35.4. Si, à tout moment, une disposition de ce Contrat est ou devient illégale, invalide ou non applicable dans le cadre de toute loi de toute juridiction, ni la légalité, ni la validité, ni l'applicabilité des dispositions restantes ni la légalité, ni la validité, ni l'applicabilité de ces dispositions dans le cadre de la loi de toute autre juridiction ne sera affectée ou altérée en aucune manière.

35.5. La résiliation de ce Contrat n'affectera pas les droits ou corrections accrus auxquels toute partie est autorisée.

35.6. Le manquement à exercer, ou tout délai dans l'exercice, tout droit ou correction mentionnée dans ce Contrat ou par la loi ne constituera pas un renoncement à ce droit ou tout autre droit ou correction, ni ne n'empêchera ni ne restreindra un plus ample exercice de ce droit ou de tout autre droit ou correction.

35.7. Aucun exercice unique ou partiel de tout droit ou correction mentionnée dans ce Contrat ou par la loi, n'empêchera ni ne restreindra un plus ample exercice de ce droit ou de tout autre droit ou correction.

35.8. Il se peut que nous ayons à soumettre à la CySEC ou toute autre autorité compétente ayant juridiction sur nous des informations concernant vos Transactions, ainsi qu'un résumé des informations et statistiques concernant toutes ou certaines catégories de nos clients (ces catégories pouvant être établies par le régulateur correspondant). Ceci peut comprendre des



Termes & Conditions

informations concernant les gains et pertes sur les comptes de clients, les statistiques de meilleure exécution, et autres. Vous acceptez et consentez que nous traitions les données de votre Compte pour ces besoins.

35.9. Marketing à distance des services financiers envers les clients : Dans le cadre de la loi Chypriote sur le marketing à distance des services financiers envers les clients, nous devons fournir certaines informations et accords conclus avec nos clients conclus exclusivement au travers de moyens de communication à distance (par exemple téléphone, fax, email ou internet).

35.10. Votre droit d'annulation : Étant donné que la majorité des produits et Services que nous offrons sont dépendants des fluctuations des marchés financiers en dehors de notre contrôle et concernant le trading sur

une base OTC, vous n'aurez pas de droit d'annulation des Services fournis dans le cadre de ce Contrat une fois que ces Services auront été fournis. Cependant, lorsque vous avez le droit d'annuler les Services après qu'ils aient été fournis, ce droit d'annulation expirera quatorze (14) jours calendaires après que vous ayez reçu ce contrat ou soyez supposé avoir reçu les produits et/ou Services, la dernière date faisant foi. Veuillez noter que le droit d'annuler les Services est considérablement limité en raison de la nature des CFD et des Services que vous recevez. Vous pouvez exercer ce droit d'annulation en contactant notre Département d'assistance client par écrit. Si vous exercez votre droit d'annulation, vous pouvez avoir à payer les frais jusqu'à la date d'annulation. Si vous n'exercez pas votre droit d'annulation dans les quatorze (14) jours calendaires, vous serez lié par ce Contrat.

36. Cadre et services

Cette politique s'applique aux clients particuliers et professionnels lors de l'exécution de transactions avec vous pour les instruments financiers fournis par la Firme. Elle ne vous est pas applicable si vous êtes une contrepartie éligible comme défini par la réglementation. Les instruments financiers fournis par la Firme sont les Contrats différentiels (CFD) et il est à la discrétion de la Firme de décider des types d'instruments financiers à rendre disponibles et de publier les prix auxquels ils peuvent être échangés. La Firme, à travers sa plateforme d'échanges, offre au client des prix en direct, « Cotations », ainsi qu'un détail des volumes disponibles (« Profondeur du marché ») qu'elle reçoit de son fournisseur de liquidités. La Firme est toujours la contrepartie (ou principal) de chaque échange, donc si le Client décide d'ouvrir une position dans un instrument financier avec la Firme, cette position ouverte peut uniquement être fermée avec la Firme.

Nous vous permettons d'échanger des CFD à travers notre plateforme d'échange suivantes :

Sirix Webtrader

Les CFD concernent les classes d'actifs sous-jacentes ainsi que les instruments financiers, que nous expliquons ci-dessous :

Classe d'Actifs	Exemples de CFD dans la classe d'actifs spécifique
Change (FX)	EUR / USD; GBP / USD ; EUR / CHF
Marchandises	Pétrole brut ; Or ; Argent ; Cuivre ; Blé ; Gaz naturel
Indices	S & P 500 Futures; FTSE 100 Futures; DAX 30 Futures
Actions	Facebook; Apple; Amazon;

37. Traitement des orders



Termes & Conditions

Les échanges et exécutions d'ordres sont disponibles pendant les heures stipulées sur nos plateformes d'échange (« Heures d'Ouverture ») et indiquées sur notre [site internet](#).

Pendant les Heures d'Ouverture, les clients peuvent placer des échanges et ordres sur nos plateformes d'échanges. Veuillez noter que vos ordres peuvent être déclenchés/exécutés uniquement pendant les Heures d'Ouverture spécifiées sur les plateformes d'échanges de chaque CFD.

Tous les ordres actifs (qu'ils soient contre des positions ouvertes en tant qu'ordres stop-loss ou take-profit (limite)) sont exécutés sur la base du prix publié coté par nous. Un ordre de Vente sera déclenché si votre prix Acheteur atteint ou tombe en-dessous du prix spécifié de l'ordre. Un Ordre d'Achat sera déclenché si votre Prix Vendeur atteint ou dépasse le prix spécifié de l'ordre. Les types d'ordres que nous offrons sur nos plateformes d'échanges ainsi que leurs caractéristiques sont détaillés plus loin. Vous devez vous familiariser entièrement avec ces termes avant de vous lancer dans des échanges.

Prix

Le prix de la Firme pour un Instrument Financier particulier est calculé en référence au prix de l'instrument financier sous-jacent correspondant, que la Firme obtient de certains des plus grands fournisseurs de liquidités mondiaux à travers Leverate Financial Services Ltd – régi par la Commission des Sécurités et Échanges de Chypre sous la licence No. 160/11.

Recotation

La Firme peut recoter les « ordres instantanés » si le prix initialement spécifié par le client n'est pas disponible. La seconde cote fournie au client est le prix le plus proche disponible reçu par la Firme de ses fournisseurs de liquidités. Nous ne recotons pas les « ordres en suspens ».

Glissement

Au moment où un ordre est présenté pour exécution, le prix spécifique demandé par le client peut ne pas être disponible ; par conséquent, l'ordre sera exécuté le plus proche possible du prix demandé par le client. Si le prix d'exécution est meilleur que le prix demandé par le client, ceci s'appelle un « glissement positif ». En revanche, si le prix d'exécution est moins bon que le prix demandé par le client, ceci s'appelle un « glissement négatif ». Veuillez noter que le « glissement » est une pratique courante sur les marchés, et une caractéristique ordinaire des marchés étrangers. L'exécution automatique du logiciel W.G.M n'opère pas sur la base de paramètres individuels liés à l'exécution d'ordres à travers des comptes client spécifiques. Il est important de noter que nous ne pouvons pas garantir le prix d'exécution des ordres, c'est-à-dire que ces prix ne sont pas garantis (sauf indication contraire explicite). Nous nous efforçons d'exécuter les ordres au prix spécifié, ou le plus proche possible du prix spécifié. En raison des fluctuations des prix dans les Instruments Financiers sous-jacents, il est possible que nos prix changent rapidement et de manière erratique d'un niveau à l'autre. Cette pratique est connue sous le nom de « gapping », et peut survenir dans des périodes de faibles liquidités et haute volatilité (par exemple, après un avertissement sur résultats par une corporation dans laquelle vous pourriez avoir investi sous forme d'actions à travers le CFD ou immédiatement à la suite d'une annonce de données économiques).

Vous devez être conscient des risques suivants associés aux marchés volatiles, particulièrement au moment de l'ouverture ou de la fermeture, ou proche de l'ouverture et de la fermeture de la séance d'échanges standards :

- Exécution de votre ordre à un prix considérablement différent du Prix coté ou Prix Vendeur ou le dernier prix rapporté au moment du placement d'un ordre par vous, ainsi que les exécutions partielles ou exécutions d'ordres importants dans plusieurs tranchées/transactions à des prix différents.
- Les prix d'ouverture peuvent considérablement différer des prix de clôture du jour précédent.
- Les restrictions de la capacité du système applicables aux échanges, vendeurs de données ainsi qu'à W.G.M.

La Firme est tenue de prendre les mesures nécessaires pour conserver un marché ordonné au niveau de tous les Instruments Financiers pour lesquels elle offre des CFD afin de limiter les effets du glissement. La Firme ne saurait être tenue responsable du glissement de prix causé par des actions de la Firme visant à conserver la bonne marche du marché.



Termes & Conditions

Exécutions partielles

Il s'agit de l'action d'exécuter un ordre en parties s'il n'y a pas suffisamment de liquidités au moment de l'ordre pour remplir l'ordre totalement au prix spécifié. Les exécutions partielles peuvent être exécutées à des prix différents.

Ordres passés par téléphone

Si le client est dans l'impossibilité d'accéder à sa plateforme d'échanges en ligne, un client peut passer un ordre avec la Société en appelant le Dealing Desk de la Société. Le Dealing Desk est disponible uniquement pendant les horaires d'ouverture. Lors du placement d'un ordre par téléphone, afin que la Société puisse s'assurer que les ordres sont effectivement reçus du titulaire du compte de trading, le client devra fournir son numéro de compte ainsi que quelques informations d'identification supplémentaires qu'il aura fournies au moment de l'enregistrement de son compte de trading avec nous (comme modifiées ou complétées de temps en temps par le client). Le client doit toujours avoir ces informations prêtes afin d'éviter des délais dans la procédure d'identification. La Société ne saurait être responsable d'aucunes pertes éventuellement souffertes par le client suite à des délais dans l'exécution des ordres engendrés par le manquement du client à fournir les dites informations.

38. Définitions des types d'ordres

Ordre au marché : Il s'agit d'un ordre d'achat ou de vente, instantanément exécuté au prix fourni par la Société.

Buy Stop : Il s'agit d'un ordre d'acheter à un prix spécifique (le prix "stop"), plus élevé que le prix actuel du marché.

Sell Stop : Il s'agit d'un ordre de vendre à un prix spécifique (le prix « stop») inférieur au prix actuel du marché.

Buy Limit : Il s'agit d'un ordre d'acheter à un prix spécifique (le prix « limit») inférieur au prix actuel du marché.

Sell Limit : Il s'agit d'un ordre de vendre à un prix spécifique (le prix « limit») supérieur au prix actuel du marché.

Stop Loss: Il s'agit d'un ordre qui peut être attaché à une position déjà ouverte et/ou à tout autre type d'ordre décrit ci-dessus, pour clore une position à un prix spécifique (le prix « stop loss»). Un « stop loss » peut être utilisé pour minimiser les pertes.

Take Profit : Il s'agit d'un ordre qui peut être attaché à une position déjà ouverte et/ou à tout autre type d'ordre décrit ci-dessus, pour clore une position à un prix spécifique (le prix « take profit»). Un « take profit » peut être utilisé pour sécuriser des profits.

Good till Cancel ('GTC') : Il s'agit d'une heure prédéfinie que le client peut appliquer aux « ordres en suspens ». Le client peut choisir une date à venir spécifique jusqu'à laquelle l'ordre peut rester « live » et en suspens d'exécution. Si l'ordre n'est pas déclenché pendant cette période, il peut être supprimé de notre système.

39. Exécution d'ordre

Ordres au marché : il s'agit d'un ordre que le client nous instruit de soit acheter soit vendre au prix «demandeur » ou « acheteur » (respectivement) tel qu'il apparaît dans les cotes au moment où le client présente l'ordre pour exécution. Une fois que l'ordre au marché est déclenché, il est sujet aux conditions décrites dans la section « Good till cancel ».

Stop Orders: Une fois que le marché atteint le « prix stop », le « stop order » est déclenché et traité comme « ordre au marché ». Si le « stop order » n'est pas déclenché, il reste dans le système jusqu'à une date ultérieure sujette aux conditions décrites dans la section « Good till cancel ». En termes de contrats différentiels (CFD) sur FX, métaux spot et contrats à terme,



Termes & Conditions

les stop orders doivent être placés à un certain nombre de pips du prix du marché actuel tels qu'ils sont décrits dans le menu des spécifications des actifs sur la plateforme Sirix.

Limit Orders: Une fois que le marché a atteint le « limit price », le « limit order » est déclenché et exécuté au « limit price ». Si le « limit order » n'est pas déclenché, il reste dans le système jusqu'à une date ultérieure sujettes aux conditions décrites dans la section « Good till cancel ». En termes des CFD sur FX, métaux spot et contrats à termes, les « limit orders » doivent être passés à un nombre minimum de pips du prix actuel du marché tel que décrit dans le menu des spécifications des actifs sur la plateforme Sirix.

Stop Loss: Une fois que le marché a atteint le « prix stop loss », l'ordre est déclenché et la position correspondante est automatiquement close. Si le « stop loss » n'est pas déclenché, il reste dans le système jusqu'à une date ultérieure. En termes de CFD sur FX, métaux spot et contrats à terme, les stop loss doivent être passés un nombre de pips minimum du prix actuel du marché tel que décrit dans le menu des spécifications des actifs de la plateforme Sirix.

Take Profit : Une fois que le marché a atteint le « prix take profit stop loss », l'ordre est déclenché et la position correspondante est automatiquement close. Si le « take profit » n'est pas déclenché, il reste dans le système jusqu'à une date ultérieure. En termes de CFD sur FX, métaux spot et contrats à terme, les stop loss doivent être passés un nombre de pips minimum du prix actuel du marché tel que décrit dans le menu des spécifications des actifs de la plateforme Sirix.

Modification d'ordre en suspens / Annulation : le client peut modifier/annuler un « ordre en suspens » si le marché n'a pas atteint le niveau du prix spécifié par le client.

NOTE : La plupart des ordres seront automatiquement exécutés par Phoenix Markets comme décrit ci-dessus. Il doit cependant être noté que la Firme se réserve le droit, à son entière discrétion, d'exécuter manuellement, totalement ou en partie, un ordre de 30 lots ou plus pour des paires de devises majeures, et que la même pratique s'applique aux ordres de taille significative pour les paires de devises mineures.

40. Facteurs de meilleure exécution

La Firme prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir les meilleurs résultats possibles lors de l'exécution des ordres des clients. La définition des meilleurs résultats possibles peut varier lorsque nous prenons en compte une gamme de facteurs d'exécution et déterminons leur importance relative sur la base des caractéristiques du client, la taille de l'ordre, les ordres que nous recevons ainsi que les Instruments Financiers sous-jacents dont nous offrons les échanges en CFD. Le tableau suivant détaille les facteurs d'exécution ainsi que l'importance que nous y donnons, en fonction des circonstances des ordres des clients.

FACTEUR	IMPORTANCE
Prix	Haute
Coûts	Haute
Taille	Haute
Rapidité	Haute
Probabilité d'exécution et de paiement	Medium
Impact sur le marché	Medium
Évaluation devise	Medium



Termes & Conditions

Autres facteurs pertinents aux types d'ordre particulier	Comme applicable
--	------------------

Prix

- Bid – Ask Spread : Pour tout Instrument Financier, la Firme cotera deux prix: le prix le plus élevé (ASK) auquel le client peut acheter (go long) cet Instrument Financier, et le prix le plus bas (BID) auquel le client peut vendre (go short) cet Instrument Financier; collectivement dénommés les prix de la Firme. La différence entre le prix le plus bas et le prix le plus élevé d'un Instrument Financier est l' « écart ».
- Ordres en suspens : Ces ordres tels que Buy Limit, Buy Stop et Stop Loss/ Take profit pour des positions vendeur ouvertes sont exécutés au prix ASK. Les ordres tels que Sell Limit, Sell Stop et Stop Loss/ Take profit pour les positions ouvertes longues sont exécuté au prix BID.
- Le prix de la Firme pour un Instrument Financier est calculé en référence au prix de l'instrument financier sous-jacent correspondant, que la Firme obtient des fournisseurs de liquidités. La Firme met ses prix à jour aussi fréquemment que le permet la technologie et les communications. La Firme ne cotera pas de prix en-dehors des heures de fonctionnement de la Firme (voir lieu d'exécution ci-dessous), par conséquent aucun ordre ne peut être passé par le Client pendant cette période.

Coûts

Pour ouvrir une position dans certains types l'Instruments Financiers, il peut être demandé au Client de payer une commission ou autres frais, si applicables ; ces montants sont révélés dans les spécifications du contrat disponibles sur le site internet de la Firme.

- a) **Commissions** : Les commissions seront facturées sous forme de montant fixe.
- b) **Frais de financement** : En cas de frais de financement la valeur des positions ouvertes dans certains types d'Instruments Financiers est augmentée ou réduite par des frais de financement quotidiens dénommé.
- c) « **Swap** » tout le long de la durée de vie du contrat. Les frais de financement sont basés sur les taux de change en vigueur, qui peuvent varier. Les détails des frais quotidiens de financement applicables sont disponibles sur <https://www.phoenixmarkets.fr/trading/comptes/types-de-marches/>
- d) **Écart** : Nous visons à assurer que nos écarts contribuent envers la livraison de prix Bid et Ask compétitifs aux Clients. Dès que nous recevons un prix de marché, nous l'ajoutons à notre écart afin d'atteindre nos prix Bid/Ask publiés.

Pour tous les types d'Instruments Financiers offerts par la Firme, la commission ainsi que les frais de financement ne sont pas inclus dans le prix coté par la Firme, mais sont facturés explicitement au compte du Client. Les coûts exacts sont mis à jour de manière hebdomadaire (en cas de changements), et publiés sur le site internet de Phoenix Markets. Les Clients peuvent trouver les informations exactes concernant les coûts de chaque instrument en suivant le lien suivant : <https://www.phoenixmarkets.fr/trading/comptes/types-de-marches/>

Rapidité d'exécution



Termes & Conditions

Comme expliqué dans la section « Lieux d'Exécution » de cette Politique, la Firme agit comme principal et non comme agent au nom du client, par conséquent la Firme est le seul Lieu d'Exécution des ordres du Client pour les Instruments Financiers fournis par la Firme. La Firme prend très au sérieux l'exécution des ordres du Client, et vise à offrir une haute rapidité d'exécution au sein des limites de la technologie et des moyens de communication. L'utilisation d'une communication sans fil ou d'une connexion analogue ou toute autre forme de connexion instable du côté du Client peut résulter en une mauvaise connectivité ou une interruption de cette connectivité, ou encore une absence de signal entraînant des délais dans la transmission des données entre le Client et la Firme lors de l'utilisation de la plateforme électronique d'échanges de la Firme. Lorsqu'ils utilisent des systèmes électroniques, les clients sont exposés aux risques associés au système tels que la panne d'équipement ou de logiciel. Les conséquences d'une panne de système peuvent être qu'un ordre ne soit pas passé et/ou exécuté selon vos instructions, ou ne soit pas exécuté du tout. La Firme n'accepte aucune responsabilité en cas d'une telle panne.

Probabilité d'exécution

Comme expliqué dans la section Lieu d'Exécution de cette Politique, la Firme agit comme principal et non agent au nom du Client, par conséquent la Firme est l'unique Lieu d'Exécution pour l'exécution des ordres du Client pour les Instruments Financiers fournis par la Firme. La Firme compte cependant sur un fournisseur de liquidités tiers pour les prix et volume disponible, et transmet les ordres à ces contreparties, par conséquent l'exécution des ordres du Client dépend de la tarification et liquidités disponibles du fournisseur. Bien que la

Firme exécute tous les ordres passés par les Clients, elle se réserve le droit de décliner un ordre quel que soit son type.

Ordres : Ordre au marché, Buy Limit, Sell Limit, Sell Stop, Buy Stop, Stop Loss, Take Profit sur les Instruments Financiers sont exécutés de la manière décrite dans la section « Exécution des Ordres ». Il doit être noté que le prix auquel un échange est exécuté peut varier considérablement du prix initialement demandé en cas de conditions de marché anormales. Ceci peut survenir, par exemple, dans les cas suivants :

- a) À l'ouverture du marché,
- b) Au moment des nouvelles,
- c) Pendant la volatilité des marchés, lorsque les prix peuvent varier de manière importante dans un sens ou dans l'autre et s'éloigner du prix déclaré,
- d) En cas de mouvement rapide de prix si le prix augmente ou baisse en une seule et même session de trading, de manière telle que dans le cadre des règles de la bourse correspondante, le trading est suspendu ou restreint,
- e) S'il n'existe pas suffisamment de liquidités pour l'exécution du volume spécifique au prix déclaré.

La Firme s'efforce d'offrir le meilleur prix possible à ses clients, et fournit tous les efforts et arrangements nécessaires pour atteindre ce but.

Probabilité de Paiement

La Firme peut procéder au paiement de toutes les transactions lors de l'exécution de ces transactions.

Taille de l'Ordre

La taille minimum d'un ordre est de 0.01 lot. Un lot est une unité de mesure du montant de la transaction, et est différent pour chaque type d'instrument financier. Pour la taille maximum d'un ordre que le Client peut passer avec la Firme ainsi que la taille du Lot de chaque instrument, veuillez consulter notre site internet sur <https://www.phoenixmarkets.fr/trading/comptes/types-de-marches/>. La Firme se réserve le droit de décliner un ordre, comme décrit dans l'accord conclu avec le Client.



Termes & Conditions

Impact sur le marché

Certains facteurs sont susceptibles d'affecter rapidement le prix des instruments financiers sous-jacents utilisés par la Firme pour coter le prix de ses Instruments Financiers. Ces facteurs peuvent influencer certains des facteurs listés ci-dessus. La Firme prendra les mesures nécessaires pour obtenir le meilleur résultat possible pour son Client. La Firme ne considère pas les facteurs d'exécution ci-dessus comme exhaustifs, et l'ordre dans lequel ces facteurs sont présentés ne doivent pas être considérés comme un facteur de priorité.

Néanmoins, en présence d'instructions spécifiques du client, la Firme s'assure que l'ordre du Client est exécuté selon les instructions spécifiques.

Évaluation Devise

La Firme peut offrir une cotation de conversion de devise de la devise de base du Client en la devise de l'Instrument Financier correspondant. Ceci ne reflètera pas la conversion effective de la devise dans le compte du Client, et sert à indiquer l'évaluation uniquement dans la devise de base.

41. Critères de meilleure exécution

La Firme détermine l'importance relative des facteurs ci-dessus en utilisant son jugement commercial et son expérience à la lumière des informations disponibles sur le marché, tout en tenant en compte les critères détaillés ci-dessous :

- a) Les caractéristiques du client y compris la catégorisation du client en tant d'individu ou professionnel
- b) Les caractéristiques de l'ordre du client
- c) Les caractéristiques des instruments financiers sujets de cet ordre
- d) Les caractéristiques des lieux d'exécution vers lesquels l'ordre peut être dirigé

Le meilleur résultat possible pour un client devra être déterminé en les termes de la considération totale, représentant le prix de l'instrument financier et des coûts liés à l'exécution, qui devra inclure toutes les dépenses encourues par le client directement liées à l'exécution de l'ordre.

La Meilleure Exécution ne s'applique pas :

- Lorsque nous recevons des instructions spécifiques du client d'échanger dans des conditions spécifiques. Ces instructions peuvent empêcher la Société de prendre les mesures nécessaires qu'elle a établies et mis en place dans cette Politique pour obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution de ces ordres dans le cadre des éléments couverts par ces instructions.
- Aux clients considérés comme Contreparties Éligibles selon la Politique de Catégorisation de la Société.
- Lorsque d'autres lois et réglementations prévalent.

42. Lieu d'exécution

Les Lieux d'Exécution sont les entités auprès desquelles les ordres sont passés, ou auxquelles la Firme transmet les ordres pour exécution. Pour les besoins des ordres d'Instruments Financiers fournis par la Firme, la Firme agit en tant que principal et non en tant qu'agent agissant au nom du Client ; bien que la Firme puisse transmettre vos ordres pour exécution aux fournisseurs de liquidités à travers sa Plateforme Électronique de Communication, contractuellement la Firme est la seule



Termes & Conditions

contrepartie à vos échanges, et toute exécution d'ordres est effectuée au nom de la Firme, par conséquent la Firme est le seul Lieu d'Exécution pour l'exécution des ordres du Client.

Les heures de fonctionnement de la Firme : 24 heures sur 24 de 00:00:01 GMT +2 le dimanche à 23:59:59 GMT+2 le vendredi. Périodes de non-fonctionnement : de 00:00:01 GMT+2 le samedi à 23:59:59 GMT+2 le dimanche. Les jours de congé sont annoncés par le courrier interne du terminal d'échange fourni par la Firme, et/ou sur le site internet <https://www.phoenixmarkets.fr>

La Firme place une confiance importante en le Lieu d'Exécution ci-dessus, sur la base des facteurs ci-dessus et de leur importance relative. La politique de la Firme est de conserver ces procédures internes et principes afin de déterminer l'importance relative de ces facteurs, et d'agir dans le meilleur intérêt de ses Clients et leur fournir le meilleur résultat possible (ou « meilleure exécution ») lors de ses échanges avec eux.

Le client reconnaît que les transactions effectuées sous les Instruments Financiers avec la Firme ne sont pas entrepris sur une bourse reconnue, mais qu'ils sont entrepris à travers la Plateforme d'Échanges de la Firme, et peuvent ainsi exposer le Client à des risques plus importants que les transactions prenant place sur des bourses régulées. Par conséquent, la Firme ne peut pas exécuter un ordre, ou modifier le prix d'ouverture ou de clôture d'un ordre dans certains cas y compris mais non limités en cas de panne technique de la plateforme d'échanges. Les termes et conditions ainsi que les règles d'échanges sont établies uniquement par la contrepartie, dans ce cas la Firme. Le Client est tenu de clôturer une position d'un Instrument Financier pendant les heures d'ouvertures de la Plateforme d'Échanges de la Firme. Le Client doit aussi clôturer toute position avec la même contrepartie avec laquelle il s'est initialement associé, c'est-à-dire la Firme.

43. Annulation des échanges et clôture des positions

La Société, dans certains cas, est tenue d'annuler vos ordres et de clôturer vos positions ouvertes. Les raisons de ces actions sont présentées ci-dessous.

Marge de Maintien et Marge de Close Out :

La Marge de maintien fait référence à l'équité minimum (c'est-à-dire les fonds) dont vous devez conserver sur votre compte avec nous pour garder vos positions ouvertes, communément dénommés « besoins de maintien » ou « marge minimum de maintien ».

Notre niveau de Marge de Close Out est actuellement de 25%. Ceci signifie que si votre Marge de maintien atteint ou tombe en-dessous du niveau de Marge de Close Out de 25%, vous recevrez un stop out et vos positions ouvertes commenceront à se liquider, sans aucune notice de notre part envers vous, à partir de la position souffrant les pertes les plus importantes.

Les Clients doivent s'assurer qu'ils ont une marge suffisante sur leur compte(s) d'échange à tout moment, afin de maintenir leur position ouvert. Tous les clients doivent continuellement surveiller toutes les positions ouvertes afin d'éviter la clôture des positions en raison de fonds insuffisants sur leur compte.

Nous avons le droit de modifier ce niveau de Marge de Close Out à notre discrétion. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre [Politique de levier et de Marge](#)

Prix/pic off-market :

Si un prix off-market entre dans notre système en raison d'un problème technique ou mauvaise cotation, si vous ouvrez une position à ce prix, la Société se réserve le droit d'annuler votre position en la clôturant au prix courant offert sur la plateforme d'échanges correspondante, et d'annuler tout Profit ou Perte généré par cette action. Si une position déjà ouverte est clôturée à un prix off-market, soit par vous soit par des ordres automatiques Stop Loss ou Take Profit, ou si votre position est



Termes & Conditions

liquidée suite à un résultat du prix off-market, la Société annulera tout Profit ou Perte et rétablira votre position à son prix d'ouverture initial.

Trading incorrect ou abusif

L'objectif de la Firme est de fournir les liquidités d'échange les plus efficaces possibles sous forme de streaming et prix utilisables pour la majorité des instruments financiers que nous offrons sur la plateforme d'échanges. Le résultat en est une livraison des prix en streaming utilisables automatique, et vous reconnaissez et acceptez que les cotations de prix incorrectes soient susceptibles de survenir de temps en temps. Si vous exécutez des stratégies d'échange dans le but d'exploiter une ou plusieurs cotations erronée(s), ou agissez de mauvaise foi (communément appelé « sniping »), la Firme considèrera ce comportement comme inacceptable. Exemples d'échanges incorrects ou abusifs :

1. Actions frauduleuses ou illégales qui mènent à la transaction ;
2. Ordres passés basés sur des prix manipulés suite à des erreurs ou dysfonctionnements du système ;
3. Stratégies d'arbitrage sur les prix offerts par nos plateformes suite à des erreurs système ; et/ou
4. Transactions coordonnées par des parties' liées afin de prendre avantage des erreurs de système ainsi que des délais dans les mises à jour des systèmes.
5. Techniques d'échanges abusives. Internet, délais de connexion et erreurs de de prix créent parfois une situation dans laquelle les prix affichés sur les plateformes de trading Phoenix Markets ne reflètent pas les taux réels du marché, soit généralement suite à des délais de connectivité, soit en cas d'un évènement sur le marché ou de conditions de trading anormales

Les stratégies de trading visant à exploiter les erreurs de prix et/ou conclure des échanges à des prix hors-marché, ou à profiter de ces délais internet (tels que le scalping ou le sniping), ne peuvent pas exister sur un marché OTC où le client achète ou vend directement du créateur du marché.

Ces stratégies de trading ne sont pas autorisées sur notre plateforme. En cas de survenance, nous sommes autorisés à prendre une ou plusieurs des contremesures dans les 30 jours suivant notre identification de ce genre de techniques : ajustement des écarts de prix disponibles ; et/ou restriction de l'accès au streaming, aux cotations échangeables instantanément, y compris la fourniture de cotations manuelles uniquement ; et/ou obtenir tous les historiques de profits qui ont et réalisés grâce à un tel abus des liquidités comme déterminé par nous à tout moment au cours de notre relations ; et/ou rejeter un ordre ou annuler un échange ; et/ou immédiatement terminer notre relation de trading.

Veuillez lire les termes et conditions suivants concernant le scalping ou les négociations de pips:

- Clôturer toute position en moins de 10 points est considéré comme scalping si la clôture est effectuée en moins de 90 secondes.
- Si le trader a réalisé 2 scalpings ou plus en une journée de trading, la Firme a le droit de clôturer ou annuler toutes les positions ouvertes ou closes de ces clients, et de fermer leur(s) compte(s) et déduire tous les profits issus du scalping du premier dépôt.
- Dans de tels cas de scalping, l'équité ne reflète pas le solde réel que le trader peut retirer, car il a été réalisé et accumulé en infraction avec la politique d'exécution de la Firme.
- Si l'historique des trades clos présente 10% ou plus (10% des positions gagnantes) de positions de scalping, la Firme se réserve le droit de clôturer ou annuler toutes les positions ouvertes ou closes de ces clients, et de fermer leur(s) compte(s).



Termes & Conditions

Trading prohibé

Aucun employé et/ou ancien employé qui travaille ou travaillait à plein temps ou à temps partiel pour la Firme ou une ou plusieurs de ses entités liées ne peut, au cours de la période d'emploi de l'employé et/ou ancien employé dans la Firme, ne peut devenir client de toute marque de la Firme (soit directement soit indirectement, seul ou avec des partenaires, associés, affiliés ou tout autre tiers), sans l'approbation préalable de la Firme. Si la Firme considère que l'employé et/ou ancien employé négocie avec toute autre marque de la Firme sans l'approbation préalable de la Firme et/ou à travers un tiers, nous considérerons que la négociation est abusive et/ou inappropriée. Dans de telles circonstances, le(s) compte(s) de l'employé et/ou ancien employé ainsi que toutes les positions ouvertes seront clôturés immédiatement, et les fonds présents dans le compte seront confisqués.

44. Surveillance et révision

La Firme surveillera et évaluera régulièrement l'efficacité de cette Politique, ainsi que le bon ordre de ses arrangements d'exécution d'ordres et, en particulier, la qualité de l'exécution des procédures décrites dans la Politique, afin de fournir le meilleur résultat possible pour le client et, lorsqu'approprié, la Firme se réserve le droit de corriger toutes déficiences de cette Politique et d'apporter des améliorations à son exécution.

En outre, la Firme révisera la Politique ainsi que ses conditions d'exécution, au moins une fois par an. Une révision sera aussi effectuée en cas de changement matériel affectant la capacité de la Firme à continuer à obtenir les meilleurs résultats lors de l'exécution des ordres de son client de manière constante à l'aide des moyens inclus dans cette Politique. La Firme informera ses clients affectés de tous changements matériels dans sa Politique ou conditions d'exécution des ordres.

45. Consentement du client

Lors de l'établissement d'une relation d'affaires avec le Client, la Firme est tenue d'obtenir le consentement préalable du client à cette Politique. En ouvrant un compte avec nous, le Client déclare qu'il est informé que tous les ordres passés avec la Firme pour les Instruments financiers offerts par la Firme, la Firme agit comme principal et que la Firme est l'unique Lieu d'Exécution, qui n'est pas un marché régulé. Cette politique forme partie intégrante de nos Termes et Conditions. Une condition préalable à l'ouverture et l'entretien d'un compte de trading avec nous est que vous acceptiez les Termes et Conditions. Ce faisant, vous acceptez aussi les termes de cette Politique. La Firme se réserve le droit de réviser et/ou modifier sa Politique et ses conditions, à sa seule discrétion, lorsqu'elle le trouve nécessaire et approprié.